

# Le Du Lac au Tenu Mosini Soint Mosini

Nov. 2022 Informations municipales de Saint-Mars-de-Coutais



Festival Le Chemin des Papillons





Feu d'artifice Comité des fêtes



Spectacle bibliothèque



Cinéma de plein air CM



Formation 1er secours







Edito	3
Les commissions municipales	4
Les projets municipaux en cours	12
Les conseils municipaux de juin à septembre 2022,	
synthèse des décisions	13
L'expression de la diversité municipale	17
Vie des services municipaux	17
Les actualités de la Commune	22
La dynamique associative Saint-Marine	27
En lien avec les autres communes	36
En bref	39
Les petites et grandes histoires de St mars	41
Les prochains événements	43

#### **QUELQUES PRÉCISIONS...:**

Il faut compter plusieurs semaines entre la finalisation des articles d'un tel bulletin et la diffusion dans vos boîtes aux lettres (temps nécessaire à la mise en page, la vérification, l'impression, la distribution...).

Certaines informations peuvent donc avoir évolué depuis cette finalisation.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Directeur de la publication : Jean Charrier, Maire

Rédaction: Commission Participation Citoyenne, Information, Relations Extérieures

Contact: 02 40 31 50 53 - contact@saintmarsdecoutais.fr

Site internet: www.saintmarsdecoutais.fr Tirage: 1 300 exemplaires - Maquette et mise en page: Agence Pixiyo - Impression: Maya Imprimerie

Crédits Photos: les adjoints - Freepik





## ÉDITO

L'été s'achève, marqué par les fortes températures et le manque d'eau. Période difficile pour nos ainés, pour le monde agricole dans son ensemble, pour la faune et la flore, notamment celle des rivières qui a beaucoup souffert.

Les vacances d'été terminées, les enfants de la commune ont retrouvé le chemin de l'école le 1er septembre. Nous leur souhaitons une excellente année scolaire et à vous tous une très bonne reprise, pour certaines et certains déjà très loin.

Sans pessimisme, mais avec réalisme, cette rentrée s'annonce avec un climat social tendu. L'inflation sur les matières premières, le coût de l'énergie pèsent sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens et des collectivités. Difficile dans ce contexte d'avoir une vision sereine de l'avenir. La guerre en Ukraine n'en finit pas, les aléas climatiques que nous venons de vivre cet été dans notre pays, fragilisent notre quotidien. Dans ce contexte, il est difficile d'avoir une vision sereine de l'avenir.

Nous devons donc réfléchir sur les économies d'énergie possibles, notamment, par rapport à l'énergie électrique, en veillant tous à éteindre les veilleuses de nos appareils électriques, à éteindre les lumières dans notre maison, veiller également à s'assurer de l'extinction de l'éclairage des salles municipales, dans tous les bâtiments communaux, écoles, salles d'activités culturelles et sportives, terrain de foot, la salle omnisports après les matchs ou les entraînements. Une réflexion doit être également menée concernant l'éclairage public.

Nous serons de plus en plus concernés par les très fortes pluies, comme celles de fin août qui ont créé des inondations, dans une partie du bourg, notamment autour de l'école De Laroche et de l'accueil périscolaire. Nous avons aussi pu constater que les travaux supplémentaires du dévoiement du réseau d'eau pluviale, pour un montant de 120 000 €, dans le cadre de l'aménagement de la rue de la Colombe, au niveau de la pharmacie et du pôle santé, ont été efficaces.

Je ne peux également que vous alerter sur l'imperméabilisation des sols, qui en effet participe énormément au ruissellement. Individuellement, nous sommes tous responsables. Nous devons impérativement nous poser les bonnes questions et être conscients que l'eau pluviale que nous ne voulons pas chez soi, doit trouver son cheminement. Par conséquent nous devons nous questionner :

- Quelles conséquences peut avoir l'imperméabilisation du sol réalisée sur notre propriété sur les propriétés d'autrui, parfois très éloignées géographiquement?
- Quelles conséquences l'imperméabilisation des sols peut avoir sur la recharge en eau des nappes phréatiques et sur la qualité des masses d'eau?

Avec le Conseil en Architecture, Urbanisme Environnement (CAUE), une étude projective de l'évolution de Saint Mars à 10 -15 ans est en cours. Cette étude va nous permettre de positionner la future boulangerie, voire de relocaliser les commerçants désireux de se développer.

Concernant la boulangerie, nous avons un porteur de projet, qui souhaite réellement investir à Saint Mars. Avec lui et avec l'aide du CAUE, nous avons pu définir un emplacement qui lui convient parfaitement pour son projet, emplacement à valider bien évidemment ensemble avant la fin de l'année.

Les travaux du bourg doivent se terminer très prochainement. Nous regrettons ce retard, dû essentiellement au manque de considération du SYDELA lors de la prise en compte de notre demande d'étude en mars 2021, concernant les réseaux d'éclairage et téléphoniques. Cette étude n'a été réalisée qu'au début septembre 2021.

Notre collectivité a fait des travaux importants pour améliorer et sécuriser nos déplacements, notamment les mobilités douces. Le coût de cet investissement s'élève à 1 800 000 €. Il est donc indispensable que les trottoirs, mais également les cheminements cyclables soient libérés de tous les obstacles tels que :

- les containers à déchets ménagers lorsque la collecte a été réalisée,
- les stationnements des véhicules doivent se faire en dehors des trottoirs et des pistes dédiées aux vélos,
- aucun objet ou matériel (déballage, etc...)
  doit encombrer ces cheminements, sauf
  bien évidemment le matériel servant au
  signalement réglementaire au code de la
  route (panneaux signalétiques, et mâts
  d'éclairage).

Nous comptons sur votre bon sens. Nous ne souhaitons pas être contraint d'agir en verbalisant.

Par ailleurs et pour rappel, le régime des priorités a été modifié par un retour à la priorité à droite qui participe à la réduction des vitesses dans le bourg. Des zones 20 et 30 Km/h vont été matérialisées. Tous ces changements doivent permettre à toutes et tous un meilleur confort dans nos mobilités douces et partager l'espace public tout en améliorant notre sécurité.

Nous avons également mené avec les médecins, installés dans le pôle santé, une étude d'agrandissement pour l'installation d'un nouveau docteur. Les plans ont été validés par l'ensemble de l'équipe médicale. Nous ne sommes qu'aux prémices de ce projet mais la réalisation ne pourra voir le jour que courant 2023. Nous vous tiendrons informés.

Cette année nous avons pu nous retrouver autour du feu d'artifice en juillet, organisé par le comité des fêtes et du festival des Papillons au mois d'août. Bien d'autres activités vous seront proposées tout au long de cette nouvelle période. Je ne peux que remercier tous ces bénévoles, qui au quotidien s'investissent pour vous proposer ces moments d'échanges, de convivialité, de loisirs, qui favorisent le savoir-vivre ensemble.

Bonne rentrée à tous!

Jean Charrier

#### LES COMMISSIONS MUNICIPALES



#### COMMISSION : ENFANCE, JEUNESSE, SÉNIORS, SOLIDARITÉS

#### La Banque Alimentaire

Le Centre Communal d'Action Sociale constitue l'outil principal des municipalités pour **mettre en œuvre des solidarités et organiser l'aide sociale** au profit des habitants de la commune, en partenariat avec différentes associations caritatives.

En particulier, le CCAS peut décider de l'attribution de secours par la mise en place de colis alimentaire en partenariat avec la BANQUE ALIMENTAIRE. Cette distribution a lieu 1 fois par mois.

Un colis d'urgence peut également être remis et nous constituons un dossier justifiant des ressources et des charges du demandeur, étudiés par les membres du Conseil d'Administration.

Ce service peut venir en aide ponctuelle pour les personnes en difficultés passagères et/ ou isolées, âgées ou en situation de handicap et dans ces derniers cas en relation avec le CLIC Pass'Ages ou les assistantes sociales de secteur.

Vous pouvez vous rapprocher du Service Social de la Mairie, soit par mail :

<u>solidarite@saintmarsdecoutais.fr</u>, soit par téléphone à l'Accueil de la Mairie au : 02 40 31 50 53 et demander le service social.

Les **situations sont traitées avec discrétion** et dans le strict respect de la confidentialité à laquelle sont obligatoirement tenus les membres de cette commission et le personnel municipal.



#### **Nouvelle Rubrique CCAS**

Une nouvelle rubrique dédiée au Centre Communal d'Action Sociale a été ajoutée sur le site internet de la commune dans l'onglet Social/ Santé. N'hésitez pas à le consulter si vous avez des questions sur le CCAS ou besoin de contacts.



#### **Registre nominatif (plan d'alerte)**

Si vous souhaitez paraître sur notre registre nominatif recensant les personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte (personnes âgées ou malades qui vivent seuls, ...), nous vous remercions de compléter le coupon suivant et le faire parvenir au CCAS de Saint-Mars-de-Coutais à la mairie.

Nous pourrons ainsi vous contacter en cas de canicule, confinement, ... afin de pouvoir vous proposer de l'aide si vous en ressentez le besoin.



#### FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF

Prévu à l'article 1.121-6-1 du code de l'action sociale et des familles

Rubrique 1 (les réponses permettant l'identification du déclarant sont obligatoires)
Je, soussigné(e):
☐ Mr ☐ Mme Nom:
Prénom :
Né(e) le :
Adresse:
Téléphone :
Sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence consécutif à une situation de risques exceptionnels, climatiques ou autres.
☐ en qualité de personne âgée de 65 ans et plus,
en qualité de personne âgée de plus de 60 ans, reconnue inapte au travail,
🗌 en qualité de personne handicapée.
Je suis informée que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande de ma part.
Rubrique 2 (facultatif)
<b>Rubrique 2</b> (facultatif)  Je déclare bénéficier de l'intervention :
Je déclare bénéficier de l'intervention :
Je déclare bénéficier de l'intervention :  ☐ d'un service d'aide à domicile
Je déclare bénéficier de l'intervention :  ☐ d'un service d'aide à domicile  Intitulé du service :
Je déclare bénéficier de l'intervention :  ☐ d'un service d'aide à domicile  Intitulé du service :  Adresse / téléphone :
Je déclare bénéficier de l'intervention :  d'un service d'aide à domicile  Intitulé du service :  Adresse / téléphone :
Je déclare bénéficier de l'intervention :  d'un service d'aide à domicile  Intitulé du service :
Je déclare bénéficier de l'intervention :  d'un service d'aide à domicile  Intitulé du service :  Adresse / téléphone :  d'un service de soins infirmiers à domicile  Intitulé du service :
Je déclare bénéficier de l'intervention :  d'un service d'aide à domicile  Intitulé du service :  Adresse / téléphone :  d'un service de soins infirmiers à domicile  Intitulé du service :
Je déclare bénéficier de l'intervention :  d'un service d'aide à domicile  Intitulé du service :  Adresse / téléphone :  d'un service de soins infirmiers à domicile  Intitulé du service :  Adresse / téléphone :
Je déclare bénéficier de l'intervention :  d'un service d'aide à domicile  Intitulé du service :  Adresse / téléphone :  d'un service de soins infirmiers à domicile  Intitulé du service :  Adresse / téléphone :  d'un autre service  Intitulé du service :
Je déclare bénéficier de l'intervention :  d'un service d'aide à domicile Intitulé du service :  Adresse / téléphone :  d'un service de soins infirmiers à domicile Intitulé du service :  Adresse / téléphone :  d'un autre service

•
Personne de mon entourage à prévenir en cas d'urgence
NOM Prénom :
Adresse:
Téléphone :
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande
Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler aux services municipaux toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacte en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.
Fait à
Le
Signature :

Rubrique 3 (facultatif)

#### **DISPOSITIONS RELATIVES À LA LOI DU 6 JANVIER 1978**

Lorsque les traitements relatifs à cette demande sont informatisés, ils sont soumis aux dispositions de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 qui protège les droits et libertés individuels.

Conformément à l'article de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives, sont informées que :

- 1. Toutes les réponses aux différents questionnaires ne sont pas obligatoires. Toutefois, un défaut de réponse aux questionnaires obligatoires entrainera des retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier et l'enregistrement du demandeur.
- 2. Les destinataires des informations collectées sont exclusivement les administrations et organismes habilités à intervenir sous l'autorité du préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.
- 3. En tout état de cause, les personnes concernées ont un droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées ou traitées informatiquement. Le droit d'accès s'exerce auprès de tous les destinataires des données collectées. Pour l'exercice de ce droit, il convient de vous adresser, en justifiant de votre identité, à Monsieur le Maire.

Cette demande doit être adressée à :

Mairie de Saint-Mars-de-Coutais – CCAS

14 rue Saint Médard

44680 Saint-Mars-de-Coutais

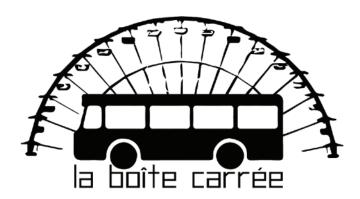


#### **Conseil Municipal des Jeunes**

Le 15 juillet, les jeunes ont vu se réaliser leur projet de **ciné de plein air**:



Vous avez été nombreux à voir les films présentés par l'association La Boite Carrée. Les jeunes avaient fait leur sélection parmi un choix de différents courts-métrages internationaux avec, au programme, des films d'animations, du patrimoine, du rire, de la poésie, de l'émotion.... Les spectateurs ont ensuite attribué le prix du public à leur film préféré.



Puis, pour clôturer la soirée, nous avons pu voir « La bête de Grandlieu » tourné dans les marais à Saint-Mars-de-Coutais. Un grand merci à Fabien Beillevaire pour ce joli moment de frisson et de poésie!



Vous avez des idées de projets pour les jeunes de la commune ? Si vous avez entre 9 et 17 ans et souhaitez **rejoindre le CMJ**, vous

pouvez proposer votre candidature en complétant le dossier accessible sur le site de la commune dans la rubrique Vie Citoyenne/ conseil municipal des jeunes.



#### Violences faites aux femmes

#### **EXPOSITION**

# [violences]

#### MACHECOUL ST MÊME

Du 7 au 12 novembre 2022 La Distillerie des Initiatives

#### LEGÉ

Du 14 au 18 novembre 2022 Bibliothèque Municipale

www.sud-retz-atlantique.fr/violences-non



La communauté de communes se mobilise pour lutter contre les violences faites aux femmes avec notamment l'exposition « Violences, elles disent non ».

À Saint-Mars-de-Coutais, une conférence sur les discriminations et le sexisme est organisée le 25 octobre à 20h à la salle Saint Marine accompagnée d'une exposition sur les femmes et le sport.

D'autre part, l'association FemmeS TouteS Debout organise des « Café des femmes » et transmet des informations, des ressources pour promouvoir l'égalité de genres et lutter contre les violences faites aux femmes ou aux enfants. Ces rencontres ont lieu des samedis matins de 10h à 12h (voir le programme ci-dessous). L'une d'entre elles aura lieu à Saint-Mars-de-Coutais.

- → 5 novembre : Solidarités féminines, à développer (la Distillerie, Machecoul-Saint-Même)
- → 12 novembre : Mes réussites, mes fiertés (la Distillerie, Machecoul-Saint-Même)
- → 3 décembre : Y aura-t-il de la neige à Noël ? (Salle des aîné.es, Corcoué sur Logne)
- → 7 janvier 2023 : Les bonnes résolutions (Salle St Marine, Saint-Mars-de-Coutais)
- → 28 janvier : Contraception, sexualités (EVS, Chaumes en Retz)

Enfin, un **premier accueil** pour les femmes victimes de violences a lieu **en mairie** par Céline Plantard, notre agent au CCAS (écoute et conseils sur les démarches possibles en demandant à la rencontrer à l'accueil de la mairie ou en prenant contact avec elle au 02 40 31 51 96 ou à <u>solidarite@saintmarsdecoutais.fr</u>).



#### Signature charte Ville et Territoire sans perturbateur endocrinien

Ça y est nous avons signé!

La signature et la conférence du 3 juin donnée par le spécialiste André Cicolella vous a considérablement mobilisé. En effet, malgré la veille du week-end de la Pentecôte vous étiez très nombreux à assister à cet évènement qui a rassemblé plus de 150 personnes. Nous avons engagé la commune à devenir exemplaire et à lutter contre les perturbateurs endocriniens, ces polluants qui induisent des maladies chez les enfants et les adultes. Cet engagement est déjà transformé en action avec par exemple l'augmentation de la part d'aliments sains, c'està-dire de label et ou sans pesticides servis au restaurant scolaire.



#### Des nouvelles sur l'organisation et la qualité de l'alimentation au restaurant scolaire de Saint-Mars-de-Coutais

Au mois de mai, le restaurant scolaire a enfin retrouvé une organisation de véritable self pour les classes de primaire. En effet, celui-ci avait été mis en place en janvier 2020 pour le plus grand plaisir des enfants et avec des avantages immédiatement perceptibles : moins de bruit (car pas d'attente à table) et plus de fluidité dans le service, donc davantage de temps pour manger. Malheureusement, les consignes sanitaires avaient empêché la poursuite de cette organisation pendant 2 ans. C'est donc avec grand plaisir que nous l'avons remis en place.

Depuis septembre 2021, un groupe de travail sur l'amélioration de la qualité de l'alimentation au restaurant scolaire (piloté par la commission cadre de vie, santé & environnement) se réunit régulièrement afin de proposer des pistes d'améliorations et des solutions pour amplifier l'utilisation de produits locaux et sains dans la composition des menus servis aux enfants.



Ce groupe de travail est accompagné par Hélène Langlois du CPIE Logne - Grand Lieu et habitante de Saint-Mars-de-Coutais. Le premier travail de ce groupe était d'améliorer le cahier des charges pour la consultation lancée en avril pour le nouveau marché du restaurant scolaire.

Dorénavant, le travail de ce groupe sera traduit à la cantine par une amélioration conséquente de la qualité de l'alimentation. En effet, les enfants auront maintenant dans leurs menus au minimum 50 % de produits de qualités, au moins 30 % de produits provenant de l'agriculture biologique et un peu plus de produits « faits maison » et « locaux ». De plus, les parents auront la possibilité de venir prendre un repas au restaurant scolaire (modalités en cours de définition avec le prestataire Elior. Nous reviendrons vers les parents pour les diffuser) et de participer à une commission menus.

Maintenant, le groupe de travail lance une deuxième phase qui sera toujours accompagnée par Hélène Langlois du CPIE et co-encadrée par Caroline Daily de Campus Fertile, une association faisant partie du mouvement des cuisines nourricières. L'objectif de cette phase sera de **définir un projet alimentaire de référence et d'étudier les différents modes de gestions du restaurant scolaire** (prestataire ou cuisine sur place) et les investissements qui seraient nécessaires afin de pouvoir servir beaucoup plus de produits locaux, dans l'objectif de soutenir et promouvoir les producteurs et agriculteurs de nos territoires.

Marie-Noëlle Remond et Mickaël Derangeon

# COMMISSION : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

# Planning des travaux d'aménagement du bourg

Reprise tant attendue des travaux pour la **phase** de finition en ce dernier trimestre 2022.

Ont eu lieu en septembre : Fin des reprises de raccordement sur le réseau d'eau potable, puis des trottoirs en béton désactivé rue de la Colombe. Remise en service de l'éclairage public sur l'église et la rue St Médard. Réalisation des derniers raccordements électriques rue de la Colombe.

Le **retrait des poteaux téléphoniques** devrait avoir lieu dans le mois à venir. La réalisation des **trottoirs en enrobé** pourra alors être programmée dans la foulée.

Nous restons à votre écoute pour toute question.







APRÈS



#### Éclairage public

Le conseil municipal a délibéré en juin 2022, pour modifier les périodes et horaires de l'éclairage. L'allumage a été avancé au 1er septembre et l'extinction reculée au 15 mai. Prônée aujourd'hui au niveau national, l'extinction nocturne de 22h30 à 6H du matin a été maintenue. Cette coupure a le double avantage de préserver l'environnement, en réduisant notre impact sur la biodiversité et en maîtrisant notre consommation électrique.

Mais nous pouvons encore mieux faire! Les prix de l'énergie flambent. En dehors des nouveaux mâts à LED installés dans le cadre des travaux du bourg, notre réseau de lampadaires est vieillissant donc consommateur.

L'éclairage public est avant tout destiné à sécuriser les déplacements doux, c'est pourquoi nous avons soumis au conseil d'octobre, que cette coupure ait lieu dès 21h30 (en adéquation avec les horaires de train). En parallèle, nous lançons une étude sur le remplacement des anciens mâts.

Afin de répondre à la politique nationale de sobriété énergétique, **nous limiterons les décorations de Noël**, comme l'année passée durant la période des travaux dans le bourg. **Elles seront installées devant l'Église et la Mairie.** 

#### Sécurisation des voies

De nouvelles rencontres avec les habitants vont être proposées.

Nous commencerons le 26 octobre pour ceux de La Noé jusqu'à la route de l'Effeterie et de Sainte Marie pour valider une orientation de travaux.

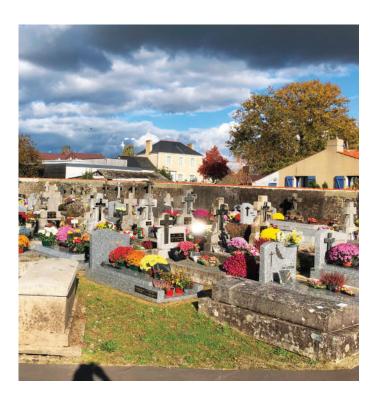
D'autres dates suivront pour la Baffrie et la rue du Marais.

# COMMISSION : **PATRIMOINE CULTURE, NATUREL ET BÂTI, ARTISANAT, COMMERCES, SERVICES**

#### **Entretien cimetière**

Un groupe de Saint Marin bénévole s'est constitué pour **refaçonner et entretenir notre cimetière.** Nous pouvons toujours étoffer ce groupe , donc si vous avez du temps, si vous avez envie de rencontrer des St Marins dans une bonne ambiance, si vous savez biner, ratisser, rouler une brouette ou accessoirement de temps en temps vous appuyer sur un manche (c'est une tradition quand on jardine !!) alors n'hésitez plus et venez **rejoindre ce groupe dynamique.** 

Contactez l'accueil de la mairie au 02 40 31 50 53 ou par mail à <u>accueil@saintmarsdecoutais.fr</u> ou tout simplement en passant afin d'y déposer vos coordonnées. Quoi qu'il en paraisse le cimetière est bizarrement un lieu plein de vie où l'on fait toujours de belles rencontres. Si toutefois vous avez déjà déposé vos coordonnées et que nous ne vous avons pas contacté, nous en sommes désolés, alors pardonnez-nous et contactez la Mairie.



# Divers travaux dans les bâtiments de la commune

Les travaux de **changement de carrelage** au sol dans la **salle Saint Marine** ont été réalisés, il reste les 2 portes en verre intérieures à changer, ainsi que résoudre un souci d'humidité ou de condensation.

En ce qui concerne le **théâtre**, les travaux concernant la partie public sont terminés : passage de gaine de la scène à la régie, éclairage revu, idem pour le plafond, peinture des murs, plancher et changement des fauteuils. Nous avons maintenant entamé une démarche de demande de prix pour savoir la faisabilité de futurs travaux sur la scène et dans les loges. Une mise aux normes incendie a également été effectuée pour le théâtre et le restaurant scolaire.

Merci aux utilisateurs de ces salles pour leur compréhension concernant les désagréments occasionnés dans leur planning.

Une pensée pour notre responsable technique qui est en arrêt de travail. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

En ce qui concerne le dossier de la boulangerie et des commerces, il avance. Nous espérons vous donner d'excellentes nouvelles en début d'année.

La commission patrimoine vous souhaite une bonne fin d'année et comme nous en avons pris l'habitude depuis deux années, prenez soins de vous et de votre entourage.





# COMMISSION : **PARTICIPATION CITOYENNE, INFORMATION ET RELATIONS EXTÉRIEURES**

Cette commission se compose de membres dynamiques (Philippe B, Julie R, Cécile G, Bernadette M (non élues, commission élargie), Hélène G) qui accueille prochainement une nouvelle participante Charlotte N.

Elle a pour rôle d'organiser des évènements locaux, mais aussi, de relayer les informations du territoire. Notre soutien aux associations sportives et culturelles est un axe majeur de notre engagement, également.

SMDC est une ville qui se construit dans un dialogue étroit avec nos citoyens. C'est en tout cas la volonté des élus.

Des échanges permanents avec vous permettent d'enrichir notre réflexion, afin d'orienter les actions des services municipaux au plus proche des besoins.

Nous nous attachons à **favoriser le dialogue** par un **ensemble de dispositifs et d'outils** qui ont pour vocation une implication directe des habitants dans la vie publique sur notre commune.

À ce titre, je vous rappelle quelques dates :

- → le 17 septembre 2022 journée d'accueil des nouveaux habitants avec une visite ou une Re-découverte de notre bourg en visite guidée avec des moments privilégiés et pour clôturer cette journée, deux parcours de randonnée pédestres,
- → le 15 octobre 2022, Journée citoyenne. L'occasion de réaliser 6 ateliers pour embellir et cultiver notre environnement. C'est un moment convivial qui a lieu tous les ans,
- → Le 7 janvier 2023, les voeux du Maire, Jean Charrier, nous permettent de présenter nos actions et projets,
- → La réunion publique, en juin, permet de rencontrer la population et d'échanger avec les élus autour de tables de discussion autour des différentes commissions de notre groupe municipal (Finances & Ressources Humaines, Patrimoine, Urbanisme, Enfance Jeunesse, Environnement et Communication),
- → Tout au long de l'année, le Mag St Marin retrace les événements de la vie de notre commune, des associations, des écoles et des projets communaux.

Ce dialogue nous l'entretenons également de manière permanente **grâce au numérique.** 

→ Le site internet de la commune est l'outil privilégié pour obtenir les informations sur la vie locale, ou les démarches administratives;

- → Cet été, un panneau d'affichage lumineux et connecté a été installé au carrefour en face du parvis de l'église. Les informations sont disponibles via l'application CITY ALL, où vous pourrez retrouver les informations. Je vous recommande de la télécharger
- → Je vous invite également à suivre les actualités via **nos réseaux sociaux.**



DÉCOUVREZ L'APPLICATION MOBILE
DE **VOTRE VILLE** 



Par ailleurs, la **bibliothèque** s'ouvre à toutes nos **envies de lectures** et de **découvertes culturelles.** 

Pour conclure, nous restons à votre écoute, via l'accueil de la Mairie par téléphone ou mail.

Et nous vous attendons nombreux à nos évènements à venir avec plaisir.

# LES PROJETS MUNICIPAUX EN COURS

# Conférence prévention sur l'Accident Vasculaire Cérébral (AVC)

Dans le cadre de notre volonté d'agir pour la prévention de notre santé collective, la commission cadre de vie, santé &environnement organisera en décembre une **conférence sur la prévention des AVC.** 

Cette conférence s'inscrit dans le cadre du plan national d'actions relatif aux AVC en lien avec l'Agence Régionale de Santé des pays de Loire.



Cette conférence sera l'occasion de savoir comment reconnaitre les signes d'un AVC et les facteurs de risques.

Pour protéger nos proches, nous devons tous savoir identifier les signes d'un AVC. Un diagnostic précoce et une prise en charge rapide permettent de :

- → Réduire la mortalité de 30 %,
- → Limiter la gravité des séquelles qui peuvent être extrêmement invalidantes.

Date et lieu : Mardi 20 décembre à 18h30 au théâtre de Saint-Mars-de-Coutais.

# **Groupe de travail « Aménagement du Parc des Versennes »**

Le groupe de travail sur l'aménagement du parc des Versennes va démarrer ses rencontres en novembre.

Nous pouvons encore accueillir quelques volontaires : Si vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à nous transmettre rapidement votre candidature à l'accueil de la mairie ou à l'adresse intergeneration@saintmarsdecoutais.fr

L'objectif est d'**en faire un lieu de vie, de rencontre intergénérationnelle et de sensibilisation** à notre beau patrimoine naturel.



# Formation d'un maillage de citoyens formés aux premiers gestes de secours



Comme annoncé dans le bulletin municipal de juin 2022, Le conseil municipal a pour ambition de **former un réseau d'habitants** maitrisant les **premiers gestes de secours.** Aidé du lieutenant Eric Ramage et du formateur de l'union

départemental des sapeurs-pompiers, l'adjudant Jérôme Beaumont, la commission cadre de vie environnement a déjà organisé deux sessions de formation en juillet et en août. Une fois formés, les citoyens peuvent télécharger une application sur leur téléphone afin d'être référencés comme secouristes et être prévenus en cas de nécessité pour porter secours à une personne proche de leur position et en danger.

De **nouvelles sessions de formation** seront prochainement organisées. Si vous êtes intéressés merci de vous faire connaitre en appelant la mairie ou par mail.

#### Comment s'inscrire:

En contactant l'accueil de la mairie : 02 40 31 50 53 ou contact@saintmarsdecoutais.fr

#### Prix de la formation:

Le montant de la formation est de 60 euros mais la mairie subventionnera 100 % du prix pour les

personnes de moins de 20 ans et 50 % du prix de la formation pour les plus de 20 ans.

#### Modalité:

La formation est accessible à partir de 10 ans. Nous incitons vivement les jeunes à venir suivre cette formation qui est diplômante.

# Mesure de la qualité de l'air intérieur de votre maison



Pour rappel vous pouvez réaliser vous-même des autodiagnostics gratuits de la qualité de l'air de votre habitation. En effet, la mairie met gratuitement

à votre disposition des appareils de mesure de Radon et de Co2. La mesure doit être effectuée en période de chauffage.

Un air sain chez soi est une sécurité pour une bonne santé. Nous vous invitons à vous saisir de cette proposition, simple et efficace!

Une réservation préalable par mail ou téléphone est obligatoire.

# LES CONSEILS MUNICIPAUX DE JUIN À SEPTEMBRE 2022 - SYNTHÈSE DES DÉCISIONS

#### Les réunions de conseil municipal

Les réunions de Conseil Municipal ont lieu une fois par mois de septembre à juin ou juillet, le jeudi soir (20h). N'hésitez pas à venir à y assister : sauf impératifs sanitaires, elles sont ouvertes au public, même si seuls les 22 élus peuvent participer aux débats.

L'ordre du jour est accessible en amont de la réunion sur le site de la commune avec lien vers la page Facebook de la mairie.

Un résumé des principales décisions vous est ci-après présenté, mais l'intégralité des procès-verbaux et décisions est accessible sur le site de la mairie : https://www.saintmarsdecoutais.fr/affichage-legal-mairie-saint-mars-de-coutais/

Prochaines réunions: mardi 8 novembre et jeudi 8 décembre

#### Conseils municipaux de juin à septembre 2022

Synthèse des principales décisions

Présents et absents :

#### CONSEIL DU 7 JUIN 2022

- **Présents**: Mrs Jean CHARRIER, Jean-Marc AUBRET, Mme Marie-Noëlle RÉMOND, Mr Michaël DERANGEON, Mme Laëtitia PELTIER, Mr Didier RICHARD, Mr Philippe BEILLEVAIRE, Mmes Marie FANIC, Christine CELTON, Mr Nicolas ANGOT, Mme Hélène GLEZ, Mr Olivier ORDUREAU, Mme Kristel JOURDREN, Mr Jérémie PRINCE et Mme Emmanuelle MARILLAUD.
- Excusés ayant donné pouvoir : Mr Bruno LAMBERT a donné pouvoir à Mr Didier RICHARD, Mr Philippe CLAVIER a donné pouvoir à Mme Christine CELTON, Mme Cécile GEORGETTE a donné pouvoir à Mme Marie FANIC, Mr Quentin DESMOUCEAUX a donné pouvoir à Mr Jérémie PRINCE
- Absents: Mme Laurence FERRET, Julie RIGOLLET et Coralie GIRAUDINEAU

#### CONSEIL DU 7 JUILLET 2022

- **Présents :** Mrs Jean CHARRIER, Jean-Marc AUBRET, Mme Marie-Noëlle RÉMOND, Mme Laëtitia PELTIER, Mr Bruno LAMBERT, Mr Philippe BEILLEVAIRE, Mme Laurence FERRET, Mr Philippe CLAVIER, Mmes Cécile GEORGETTE, Christine CELTON, Mr Nicolas ANGOT, Mmes Hélène GLEZ, Julie RIGOLLET, Mr Olivier ORDUREAU, Mme Kristel

JOURDREN, Mme Emmanuelle MARILLAUD et Mr Quentin DESMOUCEAUX.

- Excusés ayant donné pouvoir : Mr Michael DERANGEON a donné pouvoir à Mr Jean-Marc AUBRET,
- Excusé: Mr Didier RICHARD
- **Absents** : Mmes Marie FANIC et Coralie GIRAUDINEAU

#### CONSEIL DU 15 SEPTEMBRE 2022

- **Présents :** Mr Jean CHARRIER, Mme Marie-Noëlle RÉMOND, Mr Michael DERANGEON, Mme Laëtitia PELTIER, Mr Didier RICHARD, Mme Hélène GLEZ, Mr Philippe BEILLEVAIRE, Mme Laurence FERRET, Mr Philippe CLAVIER, Mmes Cécile GEORGETTE, Marie FANIC, Christine CELTON (arrivée à 21 heures), Mr Nicolas ANGOT, Mme Julie RIGOLLET, Mr Olivier ORDUREAU, Mme Emmanuelle MARILLAUD, Mr Quentin DESMOUCEAUX et Mme Charlotte NOVELLO.
- Excusés ayant donné pouvoir : Mr Jean-Marc AUBRET a donné pouvoir à Mr Jean CHARRIER, Mr Bruno LAMBERT a donné pouvoir à Mr Didier RICHARD, Mme Coralie GIRAUDINEAU a donné pouvoir à Mme Julie RIGOLLET

#### **Fonctionnement des instances**

#### Élection d'une nouvelle adjointe

Madame Roselyne FORTUN a présenté sa démission d'adjoint et conseiller municipal. Celleci a été acceptée par Monsieur le Préfet.

Pour assurer le bon fonctionnement des services, il était nécessaire de pourvoir le poste vacant de 6ème adjoint.

Monsieur le Maire a demandé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer sur :

- → Le maintien du nombre d'adjoints conformément à la délibération du 25 mai 2020,
- → Le rang que devait occuper le nouvel adjoint à savoir le 6e rang,
- → La désignation d'un nouvel adjoint au maire à bulletin secret à la majorité absolue,
- → La confirmation que le nouvel adjoint devait percevoir les indemnités telles que prévues dans la délibération n°2020-06-02 du 11 juin 2020.

Monsieur le Maire a fait un appel à candidature pour le poste de 6° adjoint et c'est Madame Hélène GLEZ qui a été élue 6ème adjointe à l'unanimité. Hélène est désormais en charge de la commission « participation citoyenne, communication et relations extérieures ».

# Installation d'un nouveau conseiller municipal

Suite à la démission de Jérémie PRINCE de son mandat de conseiller municipal, son remplacement devait avoir lieu.

Dans les communes de plus de 1 000 habitants des règles spécifiques existent, garantissant le remplacement des conseillers municipaux par le suivant de la liste :

« Le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit. »

Madame Charlotte NOVELLO, suivante sur la liste « L'alterliste » et candidate au remplacement, a été installée par le conseil municipal du 15 septembre 2022.

# Designation de nouveaux membres a la commission de contrôle des listes électorales

Le rôle de cette commission est :

→ D'examiner les recours administratifs préalables obligatoires formés par les électeurs concernés contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation du maire → De contrôler la régularité de la liste électorale avant chaque scrutin, ou en l'absence de scrutin, au moins une fois par an.

Messieurs Tony FARIA-FERNANDES et Jérémie PRINCE ayant démissionnés, il convenait de pourvoir à leurs remplacements au sein de la commission électorale.

Mesdames Emmanuelle MARILLAUD et Charlotte NOVELLO sont désignées en qualité de membres titulaires. Monsieur Quentin DESMOUCEAUX est désigné en qualité de membre suppléant.

# Désignation d'un nouveau délégué du conseil municipal au sein du CCAS

Le **CCAS** est un établissement public administratif communal qui est **géré par un conseil d'administration dont le nombre de membres est fixé par le conseil municipal.** 

#### Le rôle du CCAS est le suivant :

Il s'agit d'une institution locale d'action sociale. Il met en place une série d'actions générales de prévention et de développement social dans la commune où il siège, tout en collaborant avec des institutions publiques et privées.

Dans le cadre de missions sociales légales (gérées en grande partie par le Département), le CCAS s'investit dans des demandes d'aide sociale, et les transmet aux autorités ayant en charge de prendre ces décisions.

Dans le cadre de l'aide sociale facultative, le CCAS s'occupe de services tels que les secours d'urgence ou les colis alimentaires.

#### La composition du CCAS est la suivante :

**Son président** en est **de droit le maire,** épaulé par un vice-président qui le remplacera en cas d'absence.

Ce conseil d'administration comprend au maximum 8 membres élus à la proportionnelle par le conseil municipal et, en nombre égal, des membres nommés par le maire parmi les personnes participant à des actions de prévention sociale, d'animation sociale ou de développement social dans la commune.

Pour mémoire, lors du conseil municipal du 25 juin 2020, 5 représentants du conseil municipal ont été désignés : Mesdames Marie FANIC et Cécile GEORGETTE, Monsieur Jérémie PRINCE, Mesdames Marie-Noëlle REMOND et Julie RIGOLLET.

Suite à la démission de Monsieur Jérémie PRINCE, il convenait de désigner un nouveau représentant. Madame Laurence FERRET a été désignée en qualité de représentante du CCAS.

#### Finances - marchés publics

#### Approbation du marché de restauration scolaire

Le dossier de consultation pour la fabrication et la livraison des repas en liaison chaude ou froide pour le restaurant scolaire municipal et l'accueil de loisirs sans hébergement a été lancé le 12 avril 2022.

Une seule offre a été déposée par le prestataire actuel.

Les conditions financières étaient les suivantes (le montant maximum indiqué dans l'accord cadre était de 160 000 € TTC) :

- → option A: 25 % de bio = 155 580,86 € TTC (repas enfant: 145 795,73 €, repas adulte: 2 189,13 €, goûters: 7 596 €)
- → option B : 30 % de bio = 159 146,76 € TTC (repas enfant : 149 308,88 €, repas adulte : 2 241,88 €, goûters : 7 596 €)
- → option C: 40 % de bio = 167 712,66 € TTC (repas enfant: 152 822,03 €, repas adulte: 2 294,63 €, goûters: 7 596 €)

Soit un coût unitaire du repas à :

- → option A: 4,38 € TTC (3,90 € aujourd'hui) et le goûter à 0,63 € TTC
- → option B : 4,48 € TTC (3,90 € aujourd'hui) et le goûter à 0,63 € TTC
- → option C: 4,59 € TTC (3,90 € aujourd'hui) et le goûter à 0,63 € TTC

Le conseil municipal, après analyse des différentes options proposées, a décidé, à la majorité, de sélectionner l'option comprenant 30 % de produits bio, pour un coût unitaire de repas à la charge de la commune de 4,48 € TTC.

# Création d'une régie de recettes pour la bibliothèque

Il a été proposé de créer une régie de recette dont l'objet serait d'encaisser des ventes de livres suite à un désherbage (\*).

(\*) Le désherbage (ou élagage, révision des collections, évaluation critique, désélection, etc.) est l'opération qui consiste à éliminer et à renouveler des collections.

Le conseil municipal a autorisé la création d'une régie de recette pour la bibliothèque municipale. Cette action permettra la vente de livre – à recycler – vers le public par la bibliothèque.

# Proposition de remboursement de frais kilométriques

La bibliothèque municipale est gérée et animée par un agent municipal accompagné d'une équipe de bénévoles. Ces derniers sont amenés, dans le cadre de service public, à effectuer des déplacements pour le compte de la commune (formations, animations d'ateliers, ...).

Il a été proposé au conseil municipal d'autoriser le remboursement par la commune de leur frais de déplacements, y compris ceux effectués avec leur véhicule personnel, selon les règles applicables aux fonctionnaires territoriaux. Le conseil municipal a autorisé ce remboursement.

#### **Enfance - jeunesse**

# Participation des communes exterieures aux frais de scolarité

L'inscription d'un élève dans une autre commune que celle de sa résidence est possible sous réserve d'un accord entre les deux communes, ou dans certains cas spécifiques, sans accord préalable nécessaire.

Cette scolarisation entraîne la participation financière de la commune de résidence aux charges de fonctionnement de l'école publique de la commune d'accueil.

Faisant suite au calcul des dépenses de fonctionnement relatives à l'école DELAROCHE, le conseil municipal a décidé de fixer la participation demandée aux communes de résidence des élèves pour l'année scolaire 2021/2022 à :

- → 958,50 € par élève pour les élèves des classes maternelles.
- → 361,58 € par élève pour les élèves des classes primaires.
- → 661,58 € par élève pour les élèves de la classe ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire).

#### **Convention avec anim'action**

La commission enfance jeunesse a travaillé à la rédaction de la nouvelle convention avec l'association Anim'Action.

#### Objet de la convention

L'Association s'engage à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en oeuvre, sur la base du préambule et en cohérence avec les projets de la Commune et de l'Association, les domaines d'intervention suivants pour les habitants de Saint-Mars-de-Coutais :

#### **Enfance**

- Accueil de Loisirs les mois de Juillet et Août (48 enfants maxi), Plage horaire d'accueil ALSH à la journée : de 7h30 à 18h30,
- ALSH situé par défaut à Port-Saint-Père, ou à Saint-Mars-de-Coutais selon besoins,
- Accueil commun avec les autres enfants accueillis par l'association sur les mêmes périodes.

- Camps et séjours pendant l'été, Plage d'accueil des camps et séjours : journée de 10h (base CAF),
- Accueil commun avec les autres enfants accueillis par l'association sur les mêmes périodes.

#### **Jeunesse**

- Accueil Passerelle (préados) à l'année / St-Mars-de-Coutais,
- Accueil Maison des Jeunes (ados) à l'année / St-Mars-de-Coutais,
- Nuitées, bivouacs, camps, séjours,
- Animations de groupe CM2 (écoles publique et privée) sur le temps méridien, un jour/semaine en période scolaire, en mobilisation vers le secteur jeunesse Passerelle,
- Toutes les actions et projets à dimension citoyenne, locale, intergénérationnelle et de loisirs adéquats impliquant la jeunesse.

#### Durée de la convention

La convention est conclue pour une durée de 3 ans. Elle pourra être reconduite 1 an par tacite reconduction :

- Du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 août 2025,
- Du 1<sup>er</sup> septembre 2025 au 31 août 2026 par tacite reconduction.

Le conseil municipal a décidé de conventionner avec Anim'Action pour l'organisation de l'accueil de loisirs des mois de juillet et août, ainsi que l'animation du secteur jeunesse tout au long de l'année.

#### **Convention avec l'OGEC**

La convention avec l'OGEC de l'école Sainte Thérèse avait été signée le 2 juillet 2019 pour une durée de 3 années.

Il convenait donc de la renouveler.

Pour mémoire la participation de la commune est calculée tous les ans à partir des résultats du compte administratif de l'année N-1.

Les dépenses de fonctionnement prise en compte pour le calcul sont, notamment :

- → L'entretien des locaux liés aux activités d'enseignement,
- → L'ensemble des dépenses de fonctionnement des locaux désignés ci-dessus telles que chauffage, eau, électricité, nettoyage, produits d'entretien ménager, fournitures de petit équipement, autres matières et fournitures, fournitures pour l'entretien des bâtiments, contrats de maintenance, assurances, etc.,
- → L'entretien et, s'il y a lieu, le remplacement du mobilier scolaire et du matériel collectif d'enseignement,

- → La location et la maintenance de matériels informatiques pédagogiques ainsi que les frais de connexion et d'utilisation de réseaux afférents,
- → Aux fournitures scolaires, aux dépenses pédagogiques et administratives nécessaires au fonctionnement des écoles publiques,
- → Au coût des ATSEM, pour les classes préélémentaires,

La convention avec l'OGEC relative à la participation de la commune aux frais de fonctionnement de l'école Sainte Thérèse a été renouvelée par le conseil municipal.

#### **Environnement**

#### **Convention avec polleniz**

La Commune est confrontée à la présence de nids de frelons asiatiques qui créent un problème de santé publique du fait des risques de piqûres et un risque vis-à-vis de la biodiversité.

Afin de limiter la prolifération des frelons asiatiques, la Commune propose d'adhérer à VESP'Action, schéma intercommunal pour une limitation des risques liés au Frelon asiatique proposé par POLLENIZ.

Les modalités de prise en charge des interventions par la commune sont les suivantes :

- → Pour les interventions réalisées sur le domaine privé: Jusqu'à 100 € TTC le coût de l'intervention est à la charge du particulier. La commune ne prend en charge que le dépassement de la somme au-delà de 100 €.
- → Pour les interventions réalisées sur le domaine public et dont la Commune est gestionnaire, elles seront prises en charge à 100 % par la Commune.

Le conseil municipal a décidé d'adhérer à la convention.

#### Aménagement du territoire

Lors de la précédente mandature, une délibération avait été prise, décidant d'éteindre l'éclairage public du 1<sup>er</sup> juin au 15 septembre.

Le conseil municipal a accepté la proposition de renouveler cette délibération en modifiant les dates :

- → Extinction de l'éclairage du 15 mai au 1er septembre.
- → À partir du 1<sup>er</sup> septembre, la plage d'éclairage s'établira comme suit :
  - éclairage à partir de 6 heures du matin (contre 6h30 auparavant)
  - extinction de l'éclairage le soir à 22h30

# L'EXPRESSION DE LA DIVERSITÉ MUNICIPALE

#### Renouvellement d'élus

Les élu-e-s de l'Alterliste tiennent à remercier chaleureusement Jérémie PRINCE pour son engagement au sein du conseil municipal. Il a souhaité quitter son mandat pour des raisons personnelles.

C'est désormais Charlotte NOVELLO, habitante de la Guinanderie qui le remplace depuis le conseil du 15 Septembre 2022.

L'Alterliste continue d'être représentée au conseil municipal, par 3 élu.e.s – Emmanuelle MARILLAUD, Quentin DESMOUCEAUX et Charlotte NOVELLO. Ils continuent de porter les idées de démocratie, de transparence, d'écologie, de citoyenneté et de cohésion sociale.

#### Signature de la charte « villes et territoires sans perturbateurs endocriniens »

À la suite de la signature de la charte le 3 juin dernier, nous nous associons pleinement à la démarche. Vos élu.e.s étaient présents et actifs lors de la conférence, riche en apport de connaissance mais néanmoins alarmante en terme de santé publique.

L'initiative fut visiblement la bienvenue au vu du nombre de participants, des échanges et des questions qui ont suivi l'intervention d'André CICOLLELA.

Compte tenu de l'importance de ce sujet pour la santé des St Marins (mais pas que), nous continuerons de nous associer aux démarches déjà envisagées par la commission Environnement – cadre de vie, et nous allons proposer également des actions préventives pour les années à venir.

Les élus de l'Alterliste

#### **VIE DES SERVICES MUNICIPAUX**

#### **Accueil de loisirs Péri Atomic**

Pendant les vacances de Noël, **l'accueil de loisirs** aura le plaisir d'accueillir les enfants saintmarins du **19 au 23 décembre.** Ainsi, cela sera l'occasion de découvrir **« Noël sur la Banquise ».** 

Durant cette période, les enfants pourront également assister au **spectacle « Fin décembre en 4 lettres »**, proposé par la compagnie « Ecoutez voir », le **mercredi 14 décembre à 16h à la salle de la St Marine.** Ce temps de découverte sera organisé en collaboration avec la bibliothèque « Au fil des mots ». En effet, tout au long de l'année scolaire, le centre de loisirs organise **avec la bibliothèque des temps d'échanges en lien avec les différents thèmes proposés aux enfants.** 



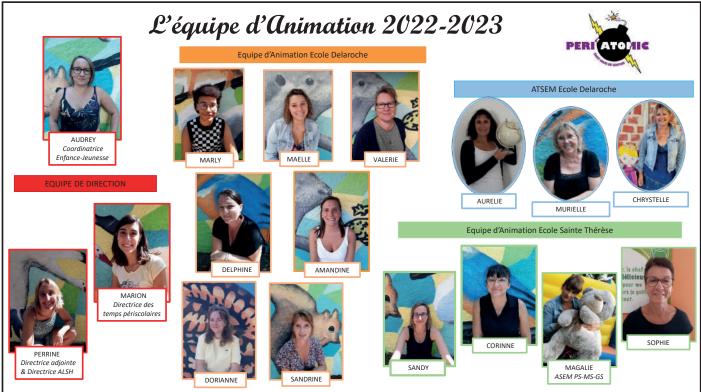
#### **Service Enfance**

Nous vous présentons l'équipe d'animation du Péri'atomic pour cette rentrée 2022-2023.

Nadia remplace Aurélie en attendant son retour.







#### **Service culturel**



#### Appel aux bénévoles - Bibliothèque Au Fil des mots

Aux côtés de la bibliothécaire, Adeline BELIN, qui fédère, propose et anime, les bénévoles œuvrent à la bonne marche de la bibliothèque. Leur participation lors des permanences, leur force de propositions pour les animations et les acquisitions, le travail d'équipement des documents, leur engagement dans le projet d'identité visuelle permet à ce lieu culturel de vivre et d'évoluer. C'est une équipe dynamique et enthousiaste qui ne manque pas d'entrain et d'idées. Un grand merci à toute l'équipe!

Si vous souhaitez, vous aussi, faire partie de cette équipe, n'hésitez pas à contacter la responsable de la bibliothèque, qui se fera une joie de vous faire découvrir toutes les activités proposées.

# Bibliothèque municipale « Au fil des mots »

Un réseau des bibliothèques Sud Retz Atlantique se constitue



Suite à l'inauguration de son nouveau bâtiment, en 2021, la bibliothèque Au Fil des Mots se porte à merveille. Les chiffres de fréquentation et d'emprunt de l'année ont considérablement augmenté malgré un contexte difficile pour les bibliothèques au niveau national. En cette fin 2022, une nouvelle étape va être franchie avec la constitution d'un réseau intercommunal pour les bibliothèques de la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique. Que recouvre cette opération ? D'abord une mise en commun des collections sur un logiciel unique, lié à un nouveau portail Internet (https://bibliothegues. sudretzatlantique.fr/). Sur ce dernier, accessible à tous, les collections des 9 bibliothèques du territoire peuvent être découvertes. Cette évolution technique a pour objectif de permettre aux lecteurs de Saint-Mars-de-Coutais et des autres communes d'emprunter et de retourner un livre dans n'importe quelle bibliothèque du **réseau.** Il leur sera surtout possible, via le portail ou à l'accueil de leur bibliothèque, de réserver un livre, quelle qu'en soit la bibliothèque propriétaire, pour le retirer dans leur commune grâce à la rotation hebdomadaire d'une navette intercommunale. 4000 Aux documents de la bibliothèque municipale s'ajouteront plus de 40 000 documents empruntables.

Ce nouveau fonctionnement doit se mettre en place progressivement pour être **pleinement opérationnel début 2023.** 

Si la Communauté de Communes supervise cette mise en réseau, la bibliothèque reste municipale et les lecteurs continueront d'y retrouver toute la **proximité** qu'ils apprécient avec Adeline Belin et l'équipe de bénévoles qui l'accompagne dans le fonctionnement quotidien. Pour la suite, cette mise en réseau pourra permettre **d'enrichir encore d'avantage les collections** mais aussi de proposer des **animations communes**, permettant de diversifier toujours plus les propositions de la bibliothèque. Le fil de la lecture continue donc de se dérouler à Saint-Mars-de-Coutais.



#### Vente de livres désherbés

Les bibliothèques sont comme les jardins, pour qu'elles soient belles, il faut les désherber!

Désherbage KESAKO?

Le **désherbage** est l'opération qui consiste à **éliminer** et à renouveler des collections. Il est destiné à mettre en valeur les collections disponibles et à **offrir** des ressources constamment actualisées aux usagers des bibliothèques.

Afin de donner **une seconde vie** à ses livres désherbés, l'équipe de la bibliothèque va organiser une vente de livres. **Chaque document sera vendu à un prix très faible.** Le montant de la vente sera réattribué au budget d'achats de livres de la bibliothèque et ainsi permettre d'augmenter l'offre de lecture.

Samedi 3 décembre 2022 de 9h30 à 13h.



# Dates à retenir

Mercredi 2 novembre à 16h – salle de la St Marine Spectacle « Soupe de sorcières » par la Compagnie du Soulier magique

« Haut en couleurs, ce spectacle propose deux histoires de sorcières et une histoire fermière, contées et illustrées par des tableaux et marionnettes, le tout avec des comptines. »

Un spectacle interactif de contes, marionnettes et ritournelles, tout public à partir de 4 ans jusqu'aux éternels grands enfants.

#### Gratuit



Mardi 8 novembre à 20h – salle du théâtre Spectacle « Reflets » par Les Jocondes

#### Lecture théâtralisée

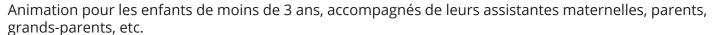
« De 1920 à 2020 ...

En écho, en miroir, en reflets...

Tel est notre choix pour cette nouvelle lecture à voix haute dans laquelle les textes de Colette, femme de lettres et ceux d'Eric Ferrat, notre metteur en scène de toujours, se répondent, sur les mêmes thèmes, d'un siècle à l'autre. »

#### Mardis 8 novembre et 13 décembre à partir de 10h30 – bibliothèque municipale Lire en poussette

Colette, bénévole à la bibliothèque, propose des lectures d'histoires, avec des marionnettes, des comptines, etc.



#### Gratuit

#### Mercredis 23 novembre et 11 janvier à 19h30 – bibliothèque municipale Club de lecture En Aparté

Lire un bon livre, quel plaisir! Mais ce n'est rien comparé au plaisir d'en parler avec quelqu'un qui l'a lu ou pas! Venez rejoindre le club pour faire découvrir vos coups de cœur ou simplement écouter les avis littéraires, en toute simplicité, dans un espace convivial et en bonne compagnie.

#### Mercredi 14 décembre – salle de la St Marine Spectacle « Fin décembre en 4 lettres » par la compagnie Ecoutez voir Noël, dit Nono, vient tout juste d'avoir 5 ans.

Un dimanche d'hiver, parti en balade dans les bois avec ses parents et la 4L blanche, Nono se met à bouder après une dispute avec son père. Il décide d'avancer droit devant, seul... Quand il s'arrête et qu'il se retourne, il n'y a plus personne!

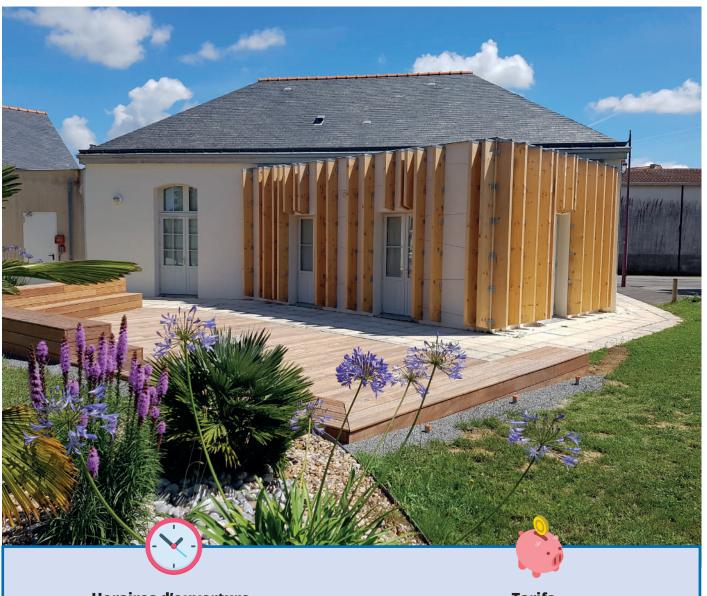


Ni sa mère, ni son père, ni sa petite sœur...

En essayant de retrouver son chemin, il découvre au milieu d'une clairière, un énorme sac ROUGE! Dessus il y a un message: Nous te donnons rendez-vous demain à la même heure, au même endroit exactement. *Nono* décide de passer la nuit dans ce bois afin d'être au rendez-vous du lendemain...

#### Tout public à partir de 5ans

Gratuit



# Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mercredi 14h – 18h

Vendredi 16h – 19h

Samedi 10h - 12h

Dimanche 10h – 12h

#### **Tarifs**

Gratuit pour les enfants de moins de 18 ans 8€ par an pour tous les adultes

d'un même foyer



## LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

#### État-civil

Seuls les naissances, mariages et décès ayant reçus, de la part des familles, un accord de parution dans le présent bulletin sont ici publiés. La liste peut donc ne pas être exhaustive.

#### Ils sont nés

ANDRÉ Ishaan	né le 2 mai 2022	
2 l'Epine	THE RE Z THAT ZUZZ	
RABALLAND Louise	née le 6 mai 2022	
7 Le Butay		
TRICHEREAU Thelma	née le 25 mai 2022	
2 le Clody	fiee ie 25 filai 2022	
<b>GUILLARD ALZI Lexy</b>	née le 3 août 2022	
44 la Guinanderie	1166 le 3 dout 2022	
GAUDIN Anna	née le 9 août 2022	
Le Vigneau	Tiee ie 9 dout 2022	
<b>KEMPF Amaury</b>	né le 19 août 2022	
La Renourie	THE RE 19 dout 2022	
<b>GUILLAUD Enora</b>	née le 20 août 2022	
7 rue du Sansonnet	Tiee ie 20 aout 2022	
GUILBAUD Émilien	né le 28 août 2022	
14 rue de la Boisselée	Tie ie 20 audt 2022	
LOISEL Lya	náo lo 2 contombre 2022	
9 rue des Artisans	née le 3 septembre 2022	
HERVY Léanne	née le 12 septembre 2022	
2 rue de la Boisselée		
·		

#### Ils se sont unis

JAUNATRÉ Sébastien MIMOUNI Sandra	Mariés le 30 avril 2022
GOHAUD Kévin LELION Adeline	Mariés le 21 mai 2022
BILLON Arnaud GILLES Christelle	Mariés le 4 juin 2022
GÉMIN Vincent PEYROT Clémence	Mariés le 9 juillet 2022
WINTERDAL Steve LASCOMBE Jessica	Mariés le 20 août 2022
MORILLEAU Jérémy CHAUVET Pauline	Mariés le 17 septembre 2022

#### Ils nous ont quitté

PARÉ Raymond 5 l'Espérance	le 8 juillet 2022
CADORET Louise 9 rue Sainte Anne du Vigneau	le 12 juillet 2022
BRAS Alain La Grenouillère	le 15 juillet 2022

#### Recensement citoyen obligatoire

Vous avez eu 16 ans, vous devez vous faire recenser dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire, alors pensez à venir en Mairie avec le livret de famille, votre pièce d'identité et un justificatif de domicile. Une attestation vous sera remise, celle-ci étant obligatoire pour l'inscription dans différents organismes (établissement scolaire, examens, permis de conduire, ...)

De plus à 18 ans vous serez inscrit d'office sur la liste électorale de la commune où vous vous êtes fait recenser.

Enfin vous pouvez obtenir plus d'informations sur la Journée Défense et Citoyenneté en allant sur le site : <u>majdc.fr</u>



#### **Nouvelles entreprises**



#### **Coaching RL**

Je suis Lydie RAMAGE, Coach en évolution et orientation professionnelle.

Je m'appuie sur 20 ans d'expériences en RH pour

accompagner les personnes, qui s'interrogent sur leur évolution et orientation professionnelle.

Nous vivons, tous, des changements désirés ou non.

Pour vous faciliter ce changement et vous aider à (re) devenir le 1<sup>er</sup> acteur de votre projet, je vous propose de vous accompagner à travers un bilan de compétences et/ou du coaching.

Ma démarche s'appuie sur des outils qui vous permettront de faire émerger vos propres solutions et lèver les freins.

Je vous fais prendre conscience de vos ressources, les stimule, et vous aide à dépasser vos blocages pour retrouver de l' autonomie dans la conduite de votre projet.

#### Le coaching pour :

- → Améliorer votre pratique professionnelle
- → Faire face à une situation difficile

#### Pour les personnes qui :

- → Font face à de nouvelles responsabilités
- → Manquent de confiance en elle
- Ont du mal à gérer leur temps, leur stress, leur émotion
- Rencontrent des difficultés relationnelles

#### Le bilan de compétences pour :

- → Faire le point sur votre parcours professionnel
- → Traverser plus facilement, une période difficile
- → Donner une nouvelle orientation

#### Pour les personnes qui :

- → Ne trouvent plus de sens à leur travail
- → Ont perdu confiance en leurs capacités
- → Sentent une certaine lassitude dans leur travail

Accompagner d'un professionnel, on se sent moins seul, plus en sécurité personnelle.

Je vous propose un premier entretien gratuit pour mieux se connaître, échanger sur votre besoin.

#### Mes coordonnées:

CoachingRL

Tel: 06 52 47 33 45

St-Mars-de-Coutais

Mail: ramage.lydie@gmail.com

Site: coachingRL.fr





#### CERF BLEU (Atelier d'expression artistiques pour enfants)

Ces dernières années, j'ai pu mettre en pratique mes compétences d'artiste

plasticienne dans la conception, l'organisation et l'animation de différents ateliers d'expression artistique.

L'expression libre à travers la matière peut favoriser l'ouverture du cœur, le développement de l'imaginaire, la souplesse de l'esprit et l'adaptabilité au monde.

Aujourd'hui je suis très heureuse de vous proposer l'atelier d'expression artistique au « Cerf Bleu » (mon atelier).

Tous les mercredis en période scolaire de 16h30 à 18h00 pour les enfants de 5 à 8 ans.

Il est possible de s'inscrire pour l'année scolaire ou par séance sur réservation.

Pour plus d'informations :

http://le-cerf-bleu.jimdosite.com

Sara Linda Lafargue

06 12 81 60 26

sara27126@gmail.com

INSTAGRAM: saralindaibanez

#### **Joyeux Plomberie**

Samuel Joyeux, diplômé et après 15 années d'expérience en plom-berie, chauffage et climatisation, a décidé de créer son entreprise sur St-Mars-de-Coutais. Vous pouvez le contacter pour tous vos projets neuf, ou rénovation. Il intervient également en dépannage sur vos sanitaires, cuisines, salles de bain, chaudières, chauffages et énergies renouvelables. Il effectue aussi des contrats d'entretien pour vos chaudières fioul, gaz, pompes à chaleur, chauffe-eau etc...

Pour tous vos projets, n'hésitez pas à le contacter

Au 06 28 78 82 54,

Par mail: joyeuxplomberie@gmail.com

Sur la page FB JOYEUX PLOMBERIE



# ARTEYOGA

#### **Arté Yoga**

L'association ARTE YOGA a pour objet la diffusion et la connaissance du hatha yoga ainsi que l'initiation a l'art sous plusieurs formes, afn de développer le bienêtre, l'épanouissement personnel et l'expression artistique.

Le yoga est une voie d'éveil, d'expression et d'exploration de notre nature profonde. Il permet une meilleure compréhension des fonctionnements du corps et de l'esprit qui sont indissociables.

Plusieurs cours collectifs sont proposés sur les communes de Machecoul, Vue, Bouguenais. Les cours individuels et les ateliers ont lieu à Saint-Mars-de-Coutais au Branday (infos et inscriptions sur le site).

La professeure, Angele Gazeau, est formée par l'Institut Francais de Yoga qui transmet une pratique s'adaptant aux besoins de chacun (Formation de 500h).

Téléphone: 06 10 58 51 23

Site internet: www.arteyoganantes.com

Mail: arteyoganantes@gmail.com



#### Nos artisans à l'honneur

Le 30 juin dernier, la communauté de communes Sud-Retz Atlantique a souhaité mettre à l'honneur certains artisans du territoire qui ont reçu le titre de « Maître Artisan » par la chambre des métiers et de l'artisanat. Le titre de Maitre Artisan est une reconnaissance du savoir-faire, de l'expérience professionnelle et des qualités de formateur. Il s'agit de la plus haute distinction dans l'artisanat. Pour Saint-Mars-de-Coutais, ils sont deux à avoir reçu ce logo rouge de Maitre Artisan : Patrick Gimenez, garage Motrio (groupe Renault) rue Saint-Médard et Olivier Guihal, charpente menuiserie Guihal, Z.A des Couëtis.

Olivier Guihal qui a vécu son enfance au Désert, village de Saint-Même-Le-Tenu, a fait toute sa carrière dans le quartier du Coin-aux-Rats. Il a commencé comme apprenti menuisier chez Jean Beilvert, en 1977, à l'âge de quinze ans. Il a obtenu son CAP en 1979, ainsi que l'examen de fin d'apprentissage remis par la chambre des métiers. Il a créé son entreprise de charpentiermenuisier en octobre 1994, en faisant construire son atelier dans la Z.A des Couëtis. Olivier aura formé pas moins de sept apprentis durant sa carrière. Le dernier en date : le Saint-Marin Hugues Barthélémy qui a obtenu la médaille d'or du concours du meilleur apprenti de France en charpentier bois. Olivier sera à la retraite l'an prochain avec la satisfaction d'avoir trouvé une

personne pour reprendre à la fin de cette année l'entreprise ainsi que toute son équipe : Laurent Piet Bordier.

Patrick Gimenez, 54 ans, est marié avec Christine Gallais. Après avoir obtenu des CAP d'électricien puis de dessinateur en construction électrique, il a passé un Bac Pro en mécanique. En 2013, il a même complété son cursus avec un diplôme de technicien agent. C'est en octobre 2002 qu'il la repris le garage de Jean-Louis Gallais, son beau-père, le célèbre « Garage Gallais ». Depuis il a formé 6 apprentis en mécanique. Il lui reste quelques années pour former des jeunes et passer le flambeau.





#### École publique Paul et Madeleine Delaroche

Un soleil rayonnant, des températures agréables : il n'en fallait pas plus pour réussir notre rentrée!

À l'école Delaroche, il y a eu quelques changements. Dominique qui a travaillé de très nombreuses années à l'école est partie pour une retraite bien méritée. C'est Caroline qui a repris le poste mais en CM1/CM2. Le mardi, Marie est remplacée par Anaëlle. La directrice est toujours complétée les lundis et mardis par Coline.

Pour les événements de la première période, nous avons reconduit l'opération nettoyons la nature le vendredi 23 septembre. Ce premier projet autour de la protection de l'environnement se poursuivra tout au long de l'année par des interventions du CPIE sur le thème de l'eau et des déchets.

Un partenariat va aussi avoir lieu avec Adeline, de la bibliothèque, avec des déplacements de part et d'autre : nous avons hâte !

Nous espérons rester encore longtemps au seuil du protocole sanitaire car cela nous permettra de mener tous nos projets à bien....

#### **École Sainte Thérèse**

Sous un beau soleil, les élèves de l'école Sainte-Thérèse ont effectué leur rentrée scolaire le 1<sup>er</sup> septembre. Ils étaient heureux de se retrouver.

86 enfants sont répartis dans 4 classes.

Lors de notre première assemblée d'enfants, nous avons souhaité la bienvenue aux nouveaux élèves ainsi qu'à Morgane Crépiat, enseignante en CM2 le mardi, Marie-Eve Salvignac, enseignante en CE2/CM1 et Ambreline Guinet, ASEM.



Différents projets se sont mis en place.

Nous renouvelons le cycle danse à partir du CP, pour 6 semaines ainsi que les séances à la piscine de Machecoul.

L'opération « Nettoyons la nature » a permis de ramasser « malheureusement » 35 kg de déchets mais aussi et surtout de sensibiliser les enfants à la protection de notre planète.

Notre projet pédagogique de cette année est « Découvrons le monde avec Monsieur l'Arbre ». En effet, après avoir accueilli Monsieur l'Arbre sur la fresque de notre école, nous allons maintenant découvrir le monde en sa compagnie. Le premier continent étudié est l'Océanie.



#### Déploiement de la fibre optique

#### Le très haut débit disponible à Saint-Mars-de-Coutais

Pour garantir l'égalité d'accès à l'internet en centre-ville comme en milieu rural, le Département de Loire-Atlantique fait du numérique un enjeu de développement équilibré des territoires. Il intervient ainsi pour équiper en fibre optique les 300 000 prises situées en dehors des agglomérations de Nantes, de Saint-Nazaire et de la presqu'île de Guérande, avec l'objectif de raccorder 100 % de la Loire-Atlantique d'ici 2025.

#### La commune de Saint-Mars-de-Coutais bénéficie actuellement de l'arrivée de la fibre optique :

- → Sur les 1 500 locaux de la commune, 741 locaux sont d'ores et déjà éligibles. Le déploiement étant progressif, **rendez-vous sur numerique.loire-atlantique.fr** pour connaître **l'état d'avancement** pour chaque logement ou entreprise. Une fois éligibles, les personnes concernées ont la possibilité de s'abonner auprès des fournisseurs d'accès internet proposant une offre sur la commune.
- → D'ici fin 2023 : raccordement de 759 locaux.

#### La fibre optique, pour quoi faire?

Ordinateurs, télévisions, téléphones, tablettes, consoles de jeux... De plus en plus d'objets sont connectés en simultanée sur les box internet et nécessitent un débit important. La fibre optique permet de transmettre les données à très grande vitesse et constitue aujourd'hui le réseau qui offre les meilleures performances.

#### Comment bénéficier de la fibre optique en 5 étapes ?



#### 1 Vérifiez si votre logement est éligible

Pour savoir si votre logement est prêt à être raccordé, rendez-vous sur <u>numerique.loire-atlantique.fr</u> et cliquez sur la carte « suis-je concerné ? ».

**Un point violet apparait sur votre logement ?** Vous pouvez dès lors souscrire un abonnement. La présence des opérateurs sur le réseau peut varier en fonction de votre lieu d'habitation. À vous de les contacter pour vérifier votre éligibilité à leurs offres.



#### **2** Comparez les offres

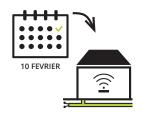
Prix de l'abonnement, services associés, durée d'engagement, coûts de mise en service ou de location de box, frais de résiliations...

Plusieurs critères sont à prendre en compte pour trouver l'offre qui correspond le mieux à vos besoins.



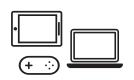
#### **3** Contractez un abonnement

Vous avez trouvé votre fournisseur d'accès à Internet ? Une fois votre contrat signé, votre opérateur vous propose alors **un rendez-vous pour l'installation.** Il est nécessaire que vous soyez présent à votre domicile le jour du rendez-vous.



#### 4 Raccordez votre domicile

Le jour du rendez-vous, le technicien **récupère la fibre devant chez vous et l'achemine à l'intérieur de votre logement.** Il vous fourni ensuite le materiel nécessaire (box). La durée d'installation varie en fonction de votre type d'habitation et des travaux nécessaires. Comptez entre 2 et 4 heures.



#### **5** Profitez de la puissance de la fibre

Navigation sur smartphone, tablette, ordinateur, streaming vidéo, jeux en ligne, visoconférences... Grâce à la fibre optique, vous pouvez dorénavant profiter de tous vos écrans en simultané.

Plus d'infos sur numerique.loire-atlantique.fr ou au 0 800 80 16 44.

### LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

#### **ALAC**

# L'année débute, prometteuse de nouvelles découvertes pour chacun

**L'assemblée générale** du samedi 10 septembre, a confirmé le dynamisme toujours actuel de l'ALAC.

Le bilan moral: La diversité des activités proposées, la philosophie dans laquelle ces activités sont menées, les efforts fournis par les intervenants pour offrir des ateliers riches, ainsi que le nombre d'adhérents témoignent de la place notable qu'occupe l'association dans la vie de la commune.

Afin de relancer une dynamique et les habitudes associatives, suite aux années Covid, l'ALAC a proposé des stages de dessin, de photo et de théâtre pour les enfants, durant les vacances scolaires de l'année 2021-2022. Une partie du coût a été pris en charge par l'ALAC, afin d'offrir des tarifs les plus abordables possible pour tous.

Le bilan financier présente, cette année, un déficit conséquent, malgré l'aide financière de la municipalité, que nous remercions, et du nombre de stages proposés. Ce sont les conséquences du contexte sanitaire, des adhésions maintenues au même tarif que les années passées, avec un nombre d'adhérents en légère diminution, et du soutien financier accordé aux ateliers des enfants. Pour l'année 2022-2023, l'association a décidé de maintenir le soutien de l'association aux activités particulièrement à celles destinées aux enfants, en proposant des cotisations ne couvrant pas toujours les coûts de revient. Une réflexion sera à mener pour retrouver l'équilibre sur les saisons à venir.

**L'année 2021-2022** a connu ses moments forts et mémorables :

- → L'atelier photo, encadré par Loïc, a proposé un week-end d'exposition mi octobre. Les visiteurs ont pu y admirer les clichés des adhérents élèves. Les photos ont également tourné dans la commune, au petit local, et dans les cabinets médicaux, ainsi qu'en plein air, sur les chemins de randonnée bordant le marais, pour le plaisir des Saint Marins.
- → L'ALAC a participé au festival Errances, mimars, aux côtés du chemin des papillons et de la Bibliothèque. Une journée dynamique, pleine de succès et de belles rencontres, et une soirée musicale très festive.
- → Début Avril, l'ALAC a proposé durant un weekend 2 courts spectacles de théâtre (un le samedi soir et un le dimanche après-midi), présentés par 2 troupes différentes. En fin d'année scolaire, l'atelier théâtre des enfants,

dirigé par Jane-Gail, a offert un joli spectacle, fruit apprécié de leur travail.

Nous sommes heureux de redémarrer une nouvelle année, que nous souhaitons aussi positive que l'année passée, avec moins de contraintes sanitaires.

**L'année à venir** présentera aux Saint Marins, ainsi qu'aux personnes des communes environnantes intéressées, toujours autant d'activités sportives, créatives, et culturelles :

**Les activités sportives** pour jeunes et adultes, sont variées : du Pilates, du step, de la zumba et du renforcement musculaire, de la marche, et des activités de relaxation : yoga, Qi Gong, méditation.

Les activités culturelles proposent une ouverture au monde, par le biais de la danse africaine et des percussions. La botanique a malheureusement été supprimée, faute d'inscriptions suffisantes.

**Les activités créatives** permettent d'apprendre la couture, les travaux d'aiguilles ainsi que la photo.

Quant **aux activités proposées aux enfants,** elles leur permettent de s'épanouir grâce à l'activité théâtrale, et l'atelier dessin. À noter, cette année, l'activité dessin est proposée au rythme d'un cours par quinzaine tout au long de l'année, en plus des stages.

**Nouveaux ateliers proposés** cette année : le Qi Gong au bâton de santé, proposé sous forme de stage, une fois par mois, et le yoga qui reprend avec un nouveau professeur. La conversation anglaise, pour ados et adultes n'a malheureusement pas pu être lancé, faute d'inscriptions suffisantes.

Des stages de dessin et de photo seront renouvelés pour les enfants et les ados durant les vacances scolaires.

#### Dates à retenir

- → L'atelier photo se réjouit de renouveler son exposition le week-end du 19 et 20 novembre 2022
- → Le gala de danse africaine aura lieu cette année le vendredi 16 décembre. Venez les admirer, et même vous joindre à eux, au rythme des percussions. Il y aura également un stage de danse africaine et de percussions proposé le 11 mars 2023, et le gala danses et percussions de fin d'année se déroulera le 30 juin 2023.
- → Une représentation de théâtre aura lieu encore en mai ou juin 2023 (date à confirmer avec l'intervenante), nous gardons pour le moment la surprise du contenu.

#### Nouveau bureau



Nous remercions Monique Gouy qui a offert de son temps et de son énergie, sans compter, durant de nombreuses années pour le bon fonctionnement de l'ALAC.

Gisèle Boisson nous quitte également après des années de bons et loyaux services en tant que bénévole.

Christine Bouchoux laisse son mandat de présidente et quittera l'association à la fin de la saison.

Et nous sommes heureux d'accueillir de nouvelles bonnes volontés : Dominique Martinet, Tiphaine Yvon.

Dans le nouveau bureau, Cathy Frappas et Christine Bouchoux sont présidentes, Marie-Thé Tenaud, et Anne-Lise Mosnier gèrent la trésorerie, Stéphanie Feivet, et Dominique Martinet assurent le secrétariat.

L'association, œuvrant avec dynamisme dans une ambiance conviviale, a pour but d'offrir des activités à un tarif honnête, à tous ceux qui le désirent, pour se distraire et apprendre ensemble, avec plaisir.

L'organisation de cette vie associative implique une gestion non négligeable de tâches diverses.

Nous faisons appel à **de nouveaux bénévoles**, qui nous aideront à alléger les tâches de chacun, et à impulser de nouvelles idées. Quel que soit le temps dont vous disposez, n'hésitez pas à nous rejoindre!

L'ALAC a lancé **un site internet**, sur lequel vous pouvez retrouver les informations et l'actualité : ALAC Saint-Mars-de-Coutais (alacstmarsdecoutais.com)

Une page facebook a également été ouverte la saison dernière.

Pour contacter l'ALAC : alac.stmars@gmail.fr

Bonne rentrée à tous!

#### L'association des professionnels

C'est reparti pour nos projets qui ont été stoppés depuis deux ans.

Pour cette fin d'année, le marché de Noël sera de retour le samedi 3 décembre dans la salle de la Saint Marine.

Nous espérons vous voir nombreux pour cette occasion!

Pour le début de printemps, nous vous apporterons du soleil, avec la soirée créole qui avait du être annulée en 2020 en raison

des conditions sanitaires et que nous avons hâte de vous présenter ! La date retenue à ce jour est le 18 mars. Celle-ci vous sera confirmée dans le bulletin municipal de janvier.

Nous vous souhaitons à tous une bonne reprise et une bonne rentrée!

Le bureau



#### L'amicale laïque

Le 3 juillet dernier s'est déroulé la fête de l'école publique Delaroche. Après 2 années d'absence, ce fût un bonheur de tous se retrouver lors de cet évènement festif. Parents, enfants, enseignants et amicalistes ont pu profiter pleinement de cette belle journée ensoleillée. Nous tenons à vous remercier pour votre présence. Cette année encore, la fête de l'école fut un grand succès.

Pour la rentrée scolaire, qui s'est déroulée le jeudi 1<sup>er</sup> et le vendredi 2 septembre, les amicalistes ont offert le café d'accueil devant l'école afin de bien démarrer cette nouvelle année scolaire. Pour les nouveaux parents d'élèves, cela a permis de connaître l'association.

Le 16 septembre dernier s'est déroulé l'assemblée générale de l'association. Cela a permis de faire le point sur l'année scolaire 2021-2022, d'élire le nouveau bureau et d'informer sur les évènements à venir pour l'année scolaire 2022-2023. Le bilan de l'année scolaire 2021-2022 est très positif pour l'association. En effet, toutes les ventes et les manifestations ont eu un franc succès et nous vous en remercions. Cela va permettre de pouvoir financer les projets scolaires proposés par les enseignants pour l'année scolaire 2022-2023. Pour information, l'association finance en moyenne les projets à hauteur de 60 %, le reste étant partagé entre l'école et les parents. Cela permet de limiter au maximum la participation des parents pour permettre à tous les enfants d'avoir accès aux sorties scolaires.

Pour l'année scolaire 2021-2022, l'association a financé une sortie au festival Terres d'ailleurs et l'intervention d'un musicien pour toutes les classes de l'école publique Delaroche. Les classes de maternelle, de CP, CE1 et CE2 ont pu assister à un spectacle musical. La classe de petite et moyenne section a fait une sortie de CPIE de Corcoué sur Logne. La classe de CE2-CM1 a pu bénéficer d'une sortie pêche à pied. Enfin, les classes de CM1-CM2 ont pu profiter d'une sortie au parc végétal Terra Botanica au mois de juin. En plus de ces sorties, l'association finance également, chaque année, à 100 % l'achat de cadeau de Noël (1 cadeau par classe) et une sucette en chocolat par élève ainsi que l'achat de calculatrice pour les élèves de CM2 et Ulis.

Lors de l'assemblée générale, un nouveau bureau a été élu. Emmanuelle Marillaud a été élue au poste de présidente de l'association. Maud Bréhier, présidente de l'association depuis 10 ans, a été élue vice-présidente et secondera la nouvelle présidente dans son nouveau poste afin de préparer son départ de l'association. Claire Savineau a été réélue au poste de secrétaire

secondée par Caroline Follet en tant que vicesecrétaire. Emeline Gourdon a été réélue au poste de trésorière aidée par Séverine Templier en tant que vice-trésorière. À l'identique de ces deux dernières années, l'association va continuer de fonctionner en commission pour l'organisation des différentes ventes et manifestations. Cela permet une meilleure répartition des activités entre les différents parents bénévoles membres de l'association.

Par ailleurs, l'association fait toujours face au départ de 10 membres actifs au mois de juin 2023 et est toujours à la recherche de nouveaux membres pour les remplacer. En effet, si les personnes partantes ne sont pas remplacées, il sera très difficile pour les membres restants de pouvoir maintenir l'organisation des ventes et des manifestations. Sans ressources financières, il ne sera pas possible de financer les différents projets scolaires. Cela mettrait en péril l'avenir de l'association qui risque : soit sa mise en veille avec le maintien minimum de ses activités, c'està-dire uniquement le financement des projets scolaires, soit sa dissolution totale. Cela serait dommageable après plus de 90 ans d'existence. Sans le soutien financier de l'association, les parents devront financer une plus grande partie des sorties scolaires.

Concernant la nouvelle année scolaire, les manifestations prévues par l'association sont la bourse aux livres le vendredi 25 novembre 2022, le carnaval le vendredi 24 mars 2023 et la fête de l'école le dimanche 2 juillet 2023. À cela s'ajouteront les différentes ventes (gâteau, sapin de Noël, saucissons et produit personnalisé).

Si vous souhaitez rejoindre l'association, vous pouvez nous contacter via la boîte aux lettres située à côté de l'entrée de l'école maternelle, par mail (alstmarin@gmail.com) ou via la page facebook de l'association (Amicale laïque de Saint-Mars-de-Coutais).

Les amicalistes vous souhaitent une très bonne rentrée et vous retrouveront pour la bourse aux livres.



#### **APEL école Sainte-Thérèse**

L'APEL continue de se mobiliser pour animer la vie de l'école et mettre en place des manifestations dont les bénéfices servent à financer les sorties scolaires, acheter du matériel pédagogique et des jeux, financer une partie du voyage qui a lieu tous les 4 ans.

En ce début d'année, notre 1<sup>re</sup> manifestation a été une réussite. La commission randonnée a œuvré cet été pour que la Randonnée de l'école, qui a eu lieu début septembre, soit un moment convivial et permette de découvrir nos sentiers. Nous avons comptabilisé 432 départs sur les circuits pédestres.

Notre prochaine manifestation à retenir : HAPPY revient cette année, après deux années d'annulation !!!

Nous organisons pour la troisième édition **SAUT'HAPPY** le week-end du 29-30 octobre 2022 dans la salle de sport de notre commune. Pour ceux qui ne connaissent pas, de quoi s'agit-il? Tout simplement d'un parc de jeux éphémère avec des structures gonflables, des jeux géants en bois, un espace petit enfance et bien sûr pour ne pas oublier les parents, un espace Buvette/Restauration.

Cette année, petite nouveauté : un créneau spécial collégien sera ouvert le samedi de 19h à 21h.

Vous ne savez pas quoi faire pendant les vacances de la Toussaint : voici une animation toute trouvée pour occuper vos enfants. Alors n'hésitez pas, parlez-en autour de vous et sachez que nous vous attendons avec impatience!!

Et pour finir l'année, notre marché de noël aura lieu le vendredi 9 décembre dans la cour de l'école.

Nous vous rappelons également que l'école collecte du papier tout au long de l'année. Vous pouvez préparer des sacs de publicités, papiers, imprimés.... et les déposer soit à l'école dans le bac prévu à cet effet ou directement dans le bungalow situé à la ferme du Bas Verger chez Erwan BRIENT.

#### À très bientôt

Le Bureau de l'APEL apelsaintmars@hotmail.fr





#### Une saison bien lancée pour le tennis Saint Médard

La saison 2022-2023 du club de tennis repart sur les chapeaux de roues, en faisant le plein d'adhérents sur l'ensemble des cours de 17h à 22h30 les mardis, toujours assurés par notre entraîneur Nicolas Sabathé. Il reste quelques places sur le créneau de 19h/20h pour les 15/18 ans qui voudraient se perfectionner!

Le Tournoi des 3 Raquettes du mois de juin 2022 a également compté un bon nombre de participants. Alliant compétition et bonne humeur, les finalistes ont pu repartir avec des lots variés (places de cinéma, karting, bons d'achats ...), le club en profite pour remercier les partenaires qui nous ont permis de récompenser l'ensemble des joueurs.

N'hésitez pas à contacter la mairie, qui nous fera suivre, concernant l'utilisation des terrains extérieurs avec une carte loisir!

#### St Médard Basket

#### Des joueurs professionnels à Saint-Mars-de-Coutais

Certes le club poursuit son développement mais... il ne s'agit pas des dernières recrues du club qui viendraient à prix d'or (une crêpe offerte à la chandeleur) « renforcer » notre équipe de loisirs mixte!!



Plus sérieusement, dans le courant du mois d'août, notre club a signé une convention de partenariat avec celui du Nantes Basket Hermine (NBH) qui évolue en championnat professionnel (Pro B).

Celle-ci prévoit que si nous organisons 2 déplacements à la Trocardière de Rezé (matchs des 28 octobre et 3 mars) avec plus de 100 supporters pour chacun de ces matchs de gala, alors, **2 joueurs professionnels** de l'Hermine

viendront, **en 2023**, à la rencontre de nos jeunes licenciés un mercredi après-midi à **Saint-Mars-de-Coutais**.

Nous n'avons pas de doute sur la capacité de nos supporters à se mobiliser et notre Team « Hermine de Nantes » réfléchit déjà aux animations à organiser à l'occasion de la venue des joueurs du NBH.

Ces évènements « Hermine de Nantes » vont constituer un temps fort de la saison.

Pour autant, après 2 années de COVID, le club a ressenti l'envie de proposer d'autres animations dont les principales seront :

- → Samedi 26 novembre : repas à thème
- → Samedi 3 décembre : téléthon (soyons nombreux !!)
- → Samedi 13 mai : tournoi des familles Une année riche en perspective nous attend.

#### Saint Médard Football

Une nouvelle saison débute.

L'été s'achève et une nouvelle saison démarre, voici la nouvelle composition de notre bureau : Maxime GIMENEZ est toujours

président, Guillaume BOURRI : Vice-Président

Audrey PERRUCHAS : Secrétaire général en charge de la partie seniors et vétérans

Lucie HACHET : Secrétaire adjointe, gère la partie foot animation et le groupement de jeunes 2 coutais (St-Mars-de-Coutais et St Lumine de Coutais)

Sébastien LE JOLY : Trésorier et Évan PALARIC Trésorier adjoint

Nicolas SIMON et Nicolas RELANDEAU sont les référents arbitres et FMI (feuille de match informatisée).

Toutes les catégories ont rechaussé les crampons. Cette année nous avons 2 équipes seniors, qui évoluent en D4 et en D5. Elles sont entraînées par Nicolas RELANDEAU.

Le « Groupement jeune 2 Coutais » est composé de 3 équipes U12. Elles sont encadrées par des bénévoles des 2 communes, pour St-Mars cela sera Mathieu GUITTENY et Nicolas LE JOLY.

Le foot Animation (U6 à U11), est encadré par Pascal GATINE. Les entraînements ont lieu le mercredi et le samedi, s'il n'y a pas de match. Nous sommes continuellement à la recherche de joueurs, alors n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante : stmedardfootball44680@gmail.com.

Toujours à la recherche de bonnes volontés, le club accueillera avec plaisir votre participation bénévole : traçage des terrains, tenue de la buvette, arbitrage, accompagnement des équipes, recherche de partenariat, etc.

Nous tenions à remercier toutes les personnes qui ont participé au 70 ans de la saint médard football. Cette manifestation qui s'est déroulée le weekend du 4/5 juin 2022, a permis de réunir tous les adhérents du club, mais aussi un grand nombre de bénévoles qui ont fait vivre notre association depuis de nombreuses années. Nous remercions aussi toutes les familles qui ont chaleureusement accueilli nos amis allemands et allemandes du FC BIRKENDORF à cette occasion.

Bien sportivement



#### Association « gui l'an neuf »

Grâce au dynamisme des marguilliers et prévotes et à la générosité des donateurs et acheteurs, la gui l'an neuf 2022, décalée dans le temps cette année, a pourtant rencontré un vif succès. Les bénéfices dégagés ont permis de remettre 2120 € à la paroisse, 2120 € à l'association « stop aux cancers de nos enfants », et la même somme reste à l'association pour des travaux d'embellissement de l'église.

Un grand merci à Pascal MOSSARD, qui a oeuvré pendant une vingtaine d'année et a souhaité se faire remplacer. Merci à Dominique BEILLEVAIRE qui a bien voulu entrer dans le bureau.

Nous avons été très affectés par le décès Sylvaine PRIN, fin août. Elle avait rejoint l'association depuis quatre ans et va beaucoup nous manquer.

La nouvelle équipe de marguilliers et prévotes est formée et va commencer sa tournée dans les foyers de la commune. Nous les remercions d'avoir accepté cette mission et nous souhaitons que le meilleur accueil leur soit réservé.



Nous faisons par avance appel aux habitants de la commune pour leurs dons et leur présence le jour de la vente aux enchères qui aura lieu le dimanche 15 janvier 2023.

Nous serons très heureux de vous accueillir à cette fête annuelle atypique.

La Trésorière : Françoise GUIHAL La secrétaire : Marie-Reine MORIN

Les Membres : René BARREAU et Dominique

**BEILLEVAIRE** 

#### Comité des fêtes

Nous vous remercions tous pour votre venue et particulièrement tous les bénévoles qui nous ont aidés pour les organisations « complexe » du concours de pêche et du Feu d'artifice.

Nous vous convions à notre assemblée générale le 21 octobre 2022 à 19h00 au local du comité.

À cette occasion nous recherchons de nouveaux membres afin de pouvoir faire perdurer et/ou mettre en place de nouvelles activités.

Les manifestations à venir pour 2023 :

- Occa'Z pêche => 04/02/2023 Salle St Marine
- Concours de pêche => 18/06/2023 Parc des Versennes
- Feu d'artifice => 22/07/2023 Parc des Versennes

En parallèle nous continuons toujours la location aux particuliers et le prêt du matériel aux associations :

Tarifs ci-dessous et visibles sur site de la mairie ; le prêt est gratuit aux autres associations de St-Mars-de-Coutais (juste une cotisation de 50 € leur est demandée pour l'année).

Les réservations sont possibles uniquement par téléphone de 18 h à 19 h du lundi au vendredi (ou laisser un message sur le répondeur) auprès de : David GRAVOUIL (Bobby) et Marc BEILLEVAIRE au 06 37 81 18 00.

	Prix/ particulier (1 week-end)	Caution
Table bois ou plastique	6€	50 €
Table bois ou plastique + 2 bancs ou 6 chaises	10 €	50 €
1 banc ou 4 chaises	2€	0 €
Grand Stand pliant (accordéon) => 6mx3m	50 €	800€
Podium	150 €	0€
Friteuse (électrique ou gaz)	65€	30 €
Percolateur	20 €	0€
Plancha	40 €	30 €
Bac Refroidisseur	20 €	30 €
Néon éclairage (1m)	5€	50 €

Nous vous vous attendons nombreux à notre assemblée générale.

À bientôt

Les membres du Comité des Fêtes.



#### Un beau bilan pour la 8e édition du festival Le Chemin des Papillons!

La 8° édition du festival Le Chemin des Papillons a eu lieu le 25, 26, 27 août dernier, et le moins que l'on puisse dire c'est que l'aventure fut belle! L'événement a été précédé de plusieurs mois de doutes quant à nos difficultés financières, à notre énergie en baisse et la direction que le projet devait prendre. Mais nous avons pu constater à quel point les Papillons étaient entourés et suivis car on a su nous regonfler juste à temps pour vous préparer une belle édition. On ne peut que vous en remercier car sans ce soutien sans faille nous ne pourrions pas concrétiser ce projet (préparezvous il y aura pas mal de mercis entre ces lignes)!

Une semaine de tables à déplacer, de déco à installer, un chapiteau à monter, des pommes de terre à découper, quelques aventures avec une fosse septique, quelques litres de sueur et d'eau ont permis d'organiser trois jours de concerts, balades...

Les sourires étaient sur tous les visages, on vous a vus danser, chanter, taper des mains, et c'était beau ! On gardera en mémoire cette édition qui nous a beaucoup émus, avec un record de fréquentation et des recettes qui nous permettent d'envisager l'avenir plus sereinement qu'avant le festival. Nous tenons à remercier fortement tous les bénévoles qui se sont mobilisés et qui sont toujours plus nombreux et motivés chaque année. Merci aux artistes, artisans, techniciens et intervenants, c'est un plaisir de les accueillir et de les accompagner. Merci aux partenaires et fournisseurs qui nous permettent, grâce à leurs gestes financiers et matériels, d'organiser un festival à l'image de nos valeurs de coopération, de proximité, de qualité. Merci à la municipalité pour son soutien tout au long de l'année. Et merci évidemment à notre public d'être venu en nombre



cette année, on ne pouvait qu'espérer que vous seriez au rendez-vous et on n'a pas été déçus. Nous espérons que vous avez passé un aussi bon moment que nous!

Après quelques semaines de repos, il est temps de se remettre au travail pour imaginer l'année 2023 des Papillons. L'assemblée générale de l'association aura lieu le **vendredi 9 décembre**, nous vous tiendrons informés des modalités. Cette soirée sera l'occasion de faire le bilan de l'année 2022, mais surtout de préparer la suite avec vous : déco, restau, communication, programmation, logistique... Des commissions sont ouvertes à toutes les personnes qui souhaitent s'investir, un peu, beaucoup ou passionnément!



#### " Le Jardin partagé " de St-Mars-de-Coutais



Situé au Parc des Versennes, devant l'entrée du petit parking le plus proche, le Jardin partagé vous invite à plusieurs rendez-vous les dimanches 16 octobre, 20 novembre et 11 décembre.

#### Le Jardin partagé, c'est quoi?

Un espace public à disposition des habitants au parc des Versennes pour donner vie à un projet commun autour de la Nature

#### Qu'est qu'on y fait?

On aménage le jardin, on savoure un apéro/ un repas et on partage nos savoirs, nos astuces, nos pratiques respectueuses de l'environnement, nos recettes de cuisine...

#### Qui peut y venir?

C'est un lieu où toutes les générations sont bienvenues pour vivre un moment ensemble.

#### Quand y aller?

Quand on veut!

Des rendez vous sont prévus avec des ateliers à partir de 11h les dimanches suivants, n'hésitez pas à passer :

#### → le dimanche 16 octobre :

Que faire au potager en hiver? Quels légumes planter? Semer des engrais verts? Lesquels et pourquoi?

- → le dimanche 20 novembre La plantation d'arbres et arbustes
- → le dimanche 11 décembre Décoration de Noël Nature

À partir d'octobre, les Serres Barreaux soutiennent le Jardin partagé à travers des dons et des conseils. Merci à eux!

Si vous souhaitez des informations vous pouvez nous contacter :

- par téléphone 06 60 72 97 10 (Lauriane)
- par mail : jardinsaintmarin@gmail.com
- sur Facebook : « le jardin qui partage »

Le jardin partagé de Saint-Mars-de-Coutais fait partie de l'association La Cantoche, association saint-marine qui défend une alimentation saine et durable.



# Association chauffeurs solidaires sud retz

Vous n'avez pas de moyen de transport ni les moyens de prendre le taxi ou vous êtes isolés pour vos divers déplacements comme :

- Supermarché
- Rendez-vous médicaux, paramédicaux, vaccinations ou pharmacie
- Coiffeur
- Visite d'un proche à son domicile ou à l'hôpital...

Alors vous pouvez avoir recours au service de l'association : « Chauffeurs solidaires » qui existe sur notre commune. Pour en connaître ses modalités et son fonctionnement, veuillez contacter le référent au 07 69 78 56 53

Si des chauffeurs bénévoles veulent intégrer l'association, ils seront les bienvenus (défraiement kilométrique). Appeler ce même numéro.



#### Asso du tenu - seniors

Après une longue période de vacances, les activités du Club ont repris le 6 octobre 2022.

Nous avons été en voyage à Saumur le 29 septembre.

Une journée de retrouvailles interclubs se déroulera le 15 novembre à Martigné Ferchaud – Bais 35 (Chateaubriant).

Les concours de belote se feront le 8 octobre,5 novembre et 10 décembre.

Le repas de Noël aura lieu le 15 décembre.

La reprise des jeux du jeudi se fera le jour de l'assemblée générale soit le 19 janvier 2023.

En 2023, les concours de belote seront les 21 janvier, 18 février et 25 mars.

Le bureau du Club du Tenu espère que nos adhérents auront plaisir à venir participer aux activités proposées.

L'ensemble du bureau



#### **Bad Saint Marin**

Après un été chaud durant lequel le bad St marin ne s'est pas arrêté, permettant à quelques fidèles sportifs de venir taper dans le volant tous les jeudis soir, les badistes ont retrouvé le chemin de la salle omnisport de Saint-Mars-de-Coutais pour des séances les lundi et jeudi soir de 20H à 22H. Accueillant tous niveaux, du débutant au confirmé dans une ambiance bienveillante, toujours réservés aux majeurs, le club défend une pratique loisir et majoritairement en double. Avec 44 inscrits l'année dernière, 24 hommes et 20 femmes, le club est toujours dynamique et accueille de nouveaux visages régulièrement.



Notre tournoi annuel sera à nouveau organisé au mois de mars 2023. Des rencontres interclubs ont aussi repris l'année dernière avec Sainte Pazanne, Port Saint Père et Saint Lumine de Coutais. Nous souhaitons poursuivre avec ces clubs ces rencontres très appréciées.

Nous proposons toujours 2 séances d'essai pour les nouveaux venus : alors sortez vos raquettes et rendez-vous les lundi et/ou jeudi 20H!

Sportivement



Le bureau du bad

#### **EN LIEN AVEC**

#### **LES AUTRES COMMUNES**



#### **ANADOM - Le service portage de repas**

Au cœur d'ANADOM, découvrez notre service de portage de repas.

Le service portage de repas de l'association ANADOM intervient auprès de 27 communes du Sud Loire situées dans la périphérie Nantaise et dans le pays de Retz.

Depuis 1989, sept jours sur sept, nos repas, complets et équilibrés, sont livrés en liaison froide dans nos locaux où nous procédons à la constitution des menus. Chaque menu est élaboré par la diététicienne de notre fournisseur prenant en compte différents types de régime (diabétique, sans sel, hypocalorique

ou mixé). Les repas, choisis à la carte, sont ensuite distribués directement au domicile de nos usagers pour un minimum de deux repas par semaine.

Au volant de nos camions, nos livreurs ont à cœur d'apporter un service de qualité auprès du public accompagné.

N'hésitez pas à nous saluer si vous nous voyez passer.

Ou sur notre site internet : <a href="https://anadom.fr/contact/">https://anadom.fr/contact/</a>

Infos et devis:

Tel. 02 40 73 73 09

Mail. contact@anadom.fr



#### La mission locale

#### C'est pour qui?

→ Vous avez entre 16 et 25 ans!

Vous serez accueilli, informé, orienté et aidé dans toutes vos démarches professionnelles et sociales.

Avec ses conseiller(e)s spécialisé(e)s et ses divers services, La Mission Locale du Pays de Retz vous apporte des solutions concrètes à vos guestions d'emploi, de formation, mais aussi sur le transport, le logement, la santé ou la citoyenneté.

Nouveau : le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ).

C'est un accompagnement personnalisé en fonction du profil du jeune.

Tous les jeunes de moins de 26 ans qui ne sont pas en formation ou en emploi (ou en emploi moins de 15h/semaine) peuvent bénéficier de 15 à 20 heures d'accompagnement par semaine pour découvrir un métier, se former, trouver un apprentissage ou un emploi.

Une allocation pouvant aller jusqu'à 500 euros par mois en fonction de l'âge et sous condition de revenus, d'assiduité et d'acceptation des offres d'activités faites.

#### **Besoin d'informations?**

02 40 02 38 45 www.mlpaysretz.com

Machecoul Saint Même - Saint-Mars-de-Coutais Catherine MORINEAU-LANDREAU au 07 57 42 94 93

@: catherine.morineau@mlpaysretz.com



Paulx - La Marne- Saint Etienne de Mer Morte Fany GUILLOU au 06 80 96 36 96 Touvois – Corcoué sur Logne - Legé @: fany.guillou@mlpaysretz.com









#### PIG = Programme D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

SUR LE PAYS DE RETZ











#### **CONTACTS**

02 85 52 34 39 pig.petr-paysderetz@citemetrie.fr

#### Permanences (sur RDV)

- GRAND LIEU : les 1er et 3ème jeudi du mois de 9h30 à 12h30 à La Chevrolière (siège de la CC à Tournebride)
- CCSRA : le 3ème mercredi du mois de 9h30 à 12h30 à Machecoul-St-Même (locaux de l'Auditoire) puis de 14h à 17h à Legé (maison des services)
- CCSE : 2ème jeudi du mois de 9h30 à 12h30 à St-Brévin-les-Pins *(mairie)* puis de 14h à 17h à Paimboeuf (locaux France

Qu'est-ce que c'est?





Un accompagnement pour l'amélioration de l'habitat pris en charge par le Pays







#### Pour qui?

- Les PROPRIETAIRES OCCUPANTS qui désirent réaliser des travaux d'économies d'énergie ou adapter leur résidence principale (vieillissement, handicap), sous conditions de ressources
- Les PROPRIETAIRES BAILLEURS qui souhaitent améliorer thermiquement un logement en location afin de proposer un bien de qualité à loyer modéré

#### Votre rôle?

Lorsque vous avez contact avec un propriétaire (particulier ou SCI) qui souhaite réaliser des travaux, vous l'orientez vers Citémétrie afin de vérifier son éligibilité.



#### Si le ménage est éligible, il sera pris en charge par Citémétrie :

- 1. Visite et évaluation technique du logement par Citémétrie
- 2. Recherche des devis par le propriétaire
- 3. Montage des dossiers de demandes de subventions par Citémétrie
- Réalisation des travaux (pose et fourniture) par des professionnels
- Transmission des factures définitives à l'opérateur par le propriétaire
- Versement des aides par les différents financeurs (ANAH, Etat, PETR....)















#### Studio solidaire Retz'Agir



L'absence de logements sur le territoire constitue un véritable frein pour les entreprises et les associations qui souhaitent recruter du personnel, qu'il soit saisonnier ou permanent.

Partant de ce constat, l'Association RETZ'AGIR au travers de son activité chantier d'insertion s'est lancée dans la construction d'une structure en ossature bois de 20 m², indépendante et déplaçable que nous avons nommée « Studio solidaire ».

**Grâce à un atelier menuiserie** de 600 m<sup>2</sup> et d'un équipement adéquat, nos professionnels du bois et leurs équipes de salariés ont pu mettre en œuvre **le premier studio témoin.** 

Fonctionnel et esthétique avec son bardage en douglas naturel, réalisé avec des matériaux écologiques, celui-ci est en phase de finition. Il se trouve actuellement sur le site de la Distillerie des Initiatives au 11, Boulevard Saint Rémy à Machecoul-Saint-Même et peut être visible par tous. À terme, ce premier studio solidaire est destiné à l'association **Habitat des Jeunes en Pays de Grand Lieu, Machecoul et Logne,** un partenaire de longue date, en recherche d'habitat alternatif.

Ce studio peut se décliner de différentes façons et s'adapter aux besoins des collectivités locales en matière d'hébergement social et solidaire (demandeurs d'emploi, migrants, personnes isolées et/ou victimes de violence, personnes sans abri, personnes à mobilité réduite, personnes vieillissantes...).

Nous vous invitons à venir le découvrir, nous serons bien sûr à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

#### Retz'Agir

Association d'insertion par l'emploi La Cour du Bois 44270 Machecoul-Saint-Même menuiserie2@retzagir.fr www.retzagir.fr 02 40 02 36 28





#### **EN BREF**

# Les bonnes pratiques pour éviter la prolifération des rats

#### 1 - Ne pas nourrir les animaux à même le sol

Poules, canards, tortues, leur laisser de la nourriture à même le sol favorise la prolifération des rongeurs et par extension des rats...

#### 2 - Ne pas nourrir, indirectement, les rats

Gamelles de chien ou de chat en extérieur, d'autant plus quand elles ne sont pas rentrées la nuit, attirent les rats vers nos lieux de vie et nos jardins.

# 3 - Bien utiliser les poubelles et containers collectifs, notamment pour les restes de nourriture

Les poubelles de ville, ne sont pas dédiées aux déchets ménagers. Il est important de ne rien déposer par terre, même au pied des poubelles!

# 4 - Signaler les dépôts sauvages et les défauts sur les containers

En mairie ou à la communauté de commune, sur leur sites internet respectifs (accompagné d'une photo et du lieu précis). Attention seuls les dépôts sur l'espace communal sont du ressort de la collectivité.

Les containers collectifs doivent être munis de bouchons de vidange. En cas de constat de fuite, signaler-le au service.

#### 5 - Garder l'espace public propre

Plus l'espace public sera propre et sans déchets alimentaires, moins les rats seront attirés par l'extérieur et ils resteront dans les égouts

#### 6 - Appliquer le tri le mieux possible

La pratique du tri sélectif permet d'alléger nos poubelles et de minimiser le remplissage des bennes collectives dans les villages.

Eviter au maximum le « sur » remplissage des collecteurs pour que les couvercles puissent rester fermés.

# 7 - Vérifier les caves et les annexes des maisons

Notamment les bâtiments non utilisés qui peuvent facilement servir de « nid », notamment s'ils se trouvent à proximité de poulaillers ou de composteurs. Vérifier régulièrement qu'ils soient bien isolés des circuits d'eau (les rats passent souvent au niveau des regards, des trous derrière les compteurs d'eau...). Vérifier également que les regards des microstations soient bien équipés de bouchons.

Pour lutter contre une infestation de rats, la commune ne peut intervenir que sur l'espace public!

#### Fermeture de la Trésorerie de Machecoul

La trésorerie de Machecoul a définitivement fermé le mercredi 21 septembre, ses services étant transférés vers la trésorerie de Pornic.

En ce qui concerne les factures communales des particuliers (cantine, halte-garderie, eaux), les paiements de proximité peuvent s'effectuer dans les bureaux de tabac :

- En espèce (jusqu'à 300 €)
- Par carte bancaire sans limite de montant

Les factures payables dans les bureaux de tabac doivent être munies d'un QR code (code-barres), et la mention « payable auprès d'un buraliste » doit figurer dans les modalités de paiement. Le client scanne ce QR code à l'aide d'un terminal de la Française des jeux (le même qui sert à valider les grilles de loterie). Le buraliste n'a ainsi aucun accès à vos données personnelles, il ne connaît que le montant à régler.

Retrouvez la liste des buralistes partenaires agréés auprès de votre centre des Finances publiques ou sur le site <u>impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite</u>

#### Coordonnées:

Service de Gestion comptable de Pornic

3 rue Jean Sarment

BP 1439

44214 Pornic cedex

02 40 82 02 13



# Le Département lance le Revenu Jeunes pour l'autonomie des 18-25 ans

En France, près d'un jeune sur quatre de 18 à 24 ans vit sous le seuil de pauvreté. Nombre d'entre eux doivent au quotidien faire des choix cruciaux entre se former, se loger, se nourrir, se soigner... Notre département n'est pas épargné et fait face à de nombreuses situations de précarité dans cette classe d'âge.

Les jeunes sont pourtant exclus du revenu de solidarité active (RSA) attribué, sauf cas précis, à partir de 25 ans. D'autres dispositifs existent pour les jeunes en difficulté mais ils sont conditionnés soit à un statut (bourses scolaires, bourses étudiantes) soit à d'importantes contreparties, comme le Contrat d'Engagement Jeune proposé par l'État.

Face à cette réalité sociale, **le Département lance le Revenu jeunes :** une aide financière et un accompagnement pour les jeunes sans ressources ni soutien familial, rencontrant des difficultés dans leur parcours. Entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2022, cette expérimentation durera 3 ans.

Concrètement, il s'agit d'une allocation d'un montant maximum de 500 € versée sous conditions de ressources pendant 4 mois (qui peut être renouvelée, selon la situation, par périodes de trois mois). Cette aide est systématiquement assortie d'un suivi personnalisé assuré par un référent qui va accompagner le jeune dans ses démarches, l'aider à lever les difficultés qu'il rencontre (logement, mobilité, santé...) et l'orienter vers un emploi, une formation ou des dispositifs nationaux d'accompagnement.

Les missions locales sont chargées de traiter les demandes, d'ouvrir les droits et d'assurer le versement de l'aide. Cependant, afin de toucher au maximum les jeunes qui en ont besoin, notamment les jeunes sortis des radars, le Département s'appuie sur une grande variété d'acteurs de terrain qui sont en mesure,

via leurs travailleurs sociaux, de faire des demandes de Revenu jeunes. À ce titre, les CCAS des communes de Loire-Atlantique sont associés à la démarche de repérage, évaluation, orientation et accompagnement vers ce dispositif.

Toutes les informations sont disponibles sur www.loire-atlantique.fr/revenu-jeunes

#### **DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE**

Hôtel du Département - 3 quai Ceineray – CS 94109 44041 Nantes cedex 1 - Tél. 02 40 99 10 00

loire-atlantique.fr



#### **Retrouvez les informations municipales :**

Sur le site internet de la mairie ou la page Facebook officielle :

https://www.facebook.com/Mairie-Saint-Mars-de-Coutais-17 81 92 39 35/

Actualités, conseils municipaux (ordres du jour, date, compte rendus) et de nombreuses autres informations.



#### LES PETITES ET GRANDES HISTOIRES DE ST MARS

# La chapelle de la basse cour, aussi appelée chapelle des Couëtis

La chapelle des Couëtis, à Saint-Mars-de-Coutais, est un petit édifice niché entre des champs et un bois, riche de récits de la petite et de la grande Histoire. Des amoureux du patrimoine local tentent de lui redonner vie.



En 1951 © photo de Pierre Freor

Je suis discrète, menue, tapie aux confins nord de notre commune. Certains de mes murs tiennent encore debout pour certains, au village de la Basse Cour,, là où les fils qui me rattachent à la Grande Histoire voyaient encore, à la lueur du jour ou de la lune, les marais aux couleurs changeantes et leurs colonnes de roseaux. La chaussée, route des ragondins pour certains, qui nous relie aujourd'hui à Bouaye et aux grands axes nantais, n'était pas encore sortie de terre. Et pour cause! Une demande de construction de chapellenie me date de 1497 et je suis à ce titre aujourd'hui l'un des plus vieux bâtiments de St-Mars et la dernière des chapelles de notre commune. Une de mes consœurs, la chapelle Notre Dame de Lorette, reste encore célébrée d'une croix à l'entrée au village de la Tancherie.

Il faut imaginer la Basse Cour, là où je fus édifiée à la toute fin du 15ème siècle, à proximité du manoir des Couëtis, dévoré par les flammes avant les orages de la Révolution comme un lieu reculé, isolé, retranché, un lieu que les armées républicaines, lors des guerres de Vendée (1793-1796) peineraient à gagner.

Je m'y tiens discrète, menue, à l'abri d'un bosquet. On me devine à peine de loin derrière les roseaux des marais. Restée seule, isolée, après la destruction de la maison noble des Couëtis, je demeurais humblement au plus près d'une famille de métayers, les Jaunâtre, qui entretenaient la ferme de la Basse-Cour, au service du seigneur Lucas de la Championnière. Les siècles à venir allaient, au fil du temps, me transformer en maison d'habitation, avant de finir en simple lieu de stockage de légumes...

Cependant, mon entrée dans l'Histoire devait se faire par la petite porte... C'est ainsi que lorsque les révoltes menant à la guerre de Vendée éclatèrent, en 1793, nombre de paysans, des gens du peuple du pays de Retz vinrent jusqu'à Brains, d'après ses mémoires (Mémoires sur la guerre de Vendée) publiées bien plus tard et reconnues encore aujourd'hui comme un témoignage sincère, intègre et le plus objectif possible des horreurs de ces années sanglantes, nombre de gens, donc, vinrent chercher le fils Pierre Suzanne Lucas de la Championnière, l'enjoindre à prendre les armes, lui qui – il l'avoue aisément – n'avait

même pas de formation militaire. Il devint donc par la force des choses commandant dans les armées royalistes du général Charette. Il tint notamment, entre victoires et défaites, la place forte de ce qu'il nomme le Port Saint Père, aujourd'hui nos aimables voisins avec qui nous partageons la gare Port-Saint-Père - Saint-Mars.



Début des années 1980 © Bernier

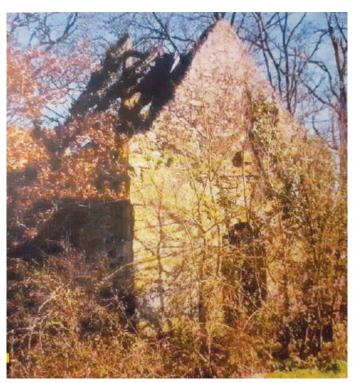
Mais nous n'étions pas au temps de ces jonctions si faciles, de ces communications si aisées et de ces routes si ouvertes. À la Basse-cour, je me taisais seule, tapie déjà, presque enfouie dans mon histoire vieille de bientôt 300 ans. L'éternité passe vite quand on ne fait que l'observer...

Et c'est bien pour cela qu'ils m'ont choisie, moi et pas une autre ; ils avaient d'autres demeures, d'autres propriétés aux alentours dans le pays de Retz, à la Chapelle Basse Mer, notamment, où ils iraient semble-t-il plus tard, avant de s'engouffrer dans la nasse que deviendrait la virée de Galerne en décembre 1793. Ils m'ont choisie moi, la chétive, les Lucas de la Chapionnière : la mère, le père et leurs filles, je les cachais presque sept mois durant, du 12 Mars au 1er Octobre 1793, des troupes républicaines qui les tenaient, à tort ou à raison, partisans d'une restauration des Bourbons sur le trône de France. Aussi Veillechèze décrit bien ces mois difficiles en introduction aux mémoires de Pierre Suzanne Lucas de la Championnière :

« (La famille Championnière) se réfugia à sa ferme de la Basse-Cour, en Saint-Mars-de-Coutais, sur les bords du lac de Grand-Lieu, endroit très isolé. Ses fermiers lui étaient dévoués. Partie précipitamment, elle n'avait pu suffisamment se munir des vêtements et autres objets nécessaires à un séjour prolongé. Craignant d'être surprise par des soldats en maraude, elle restait cachée dans une ancienne chapelle abandonnée dépendant de la propriété où, avec mille précautions, on lui apportait sa nourriture. À la moindre apparence de danger, elle se réfugiait avec les fermières et leurs enfants, à l'aide d'un bateau, au milieu des roseaux et des hautes herbes dont les îlots du Lac sont recouverts. »

Je ne fis qu'offrir à mes hôtes un peu de sursis car plus tard, la mère mourut de fatigue à La Flèche, le père perdit la vie dans la débâcle en décembre 1793 aux alentours du Mans et les deux filles, faites prisonnières furent jugées puis exécutées le même mois, la même année. Le seul survivant devait être le seul qui avait pris les armes et qui, après la reddition des armées royalistes et plusieurs années de procès, recouvra la plupart des biens de sa famille et j'en faisais partie... C'est en mémoire de ces fins tragiques que j'appartiens toujours aux descendants des Lucas de la Championnière : quand les terres de la Basse Cour furent vendues, je restai seule propriété de la famille à Saint-Marsde-Coutais qui célébra Lucas Championnière en donnant son nom à une rue dans le lotissement derrière la pharmacie.

Aujourd'hui les choses se sont bien assagies même si mes murs, en ruine pour certains, frissonnent encore parfois au vent de galerne quand il fait soudainement chuter nos températures trop élevées. Des bénévoles ont entrepris de me sauver de l'oubli et il leur faudra du courage, du soutien et de l'aide car malgré une belle tentative de sauvegarde en 1983, ma charpente s'est effondrée et le lierre qu'ils ont coupé et arraché a eu le temps de faire son métier, faisant chuter quelques pierres des siècles passés.



Dans les années 1990 © Infobretagne

L'espoir est toujours neuf et je demeure à la Basse Cour, sise presque au long d'un beau sentier de randonnée. Si grâce aux œuvres associatives et publiques je survis, je deviendrai un lieu de culture, associant mes vieilles pierres et mon histoire ancienne aux vivifiants projets culturels et enthousiasmants qui fleurissent déjà et qui continueront encore, sur Saint Mars, d'éclore.

Antoine Daoudal

# LES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

# LES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS

#### Agenda des manifestations

2022

**Novembre** 

- 2 Spectacle « Soupe de sorcières » Bibliothèque municipale Salle St Marine
- Concours de belote -Association du Tenu Salle St Marine
- 6 Exposition Faunalis Salle St Marine
- 📵 Commémoration du 11 novembre Mairie et FNACA Cimetière
- 📵 au 20 Expo photos ALAC Salle St Marine
- 20 Ateliers Jardin partagé Association la Cantoche Parc des Versènes
- 25 Bourse aux livres Amicale Laïque Cour école élémentaire + préau + théâtre + salle 10
- Repas à thème Saint Médard Basket Salle St Marine

2022 Décembre

- 3 Marché de Noël Professionnels de St-Mars Salle St Marine
- 3 Vente de livres Bibliothèque municipale
- Téléthon St Médard Basket Gymnase
- Marché de Noël APEL Cour école Ste Thérèse
- Concours de belote Association du Tenu Salle St Marine
- 11 Atelier Jardin partagé La cantoche Parc des Versennes
- 14 Spectacle « Fin décembre en 4 lettres » Bibliothèque et service enfance Salle St Marine
- 16 Gala danse africaine ALAC Salle St Marine
- (77) Concours de belote St Médard Foot Salle St Marine
- 20 Conférence sur l'AVC Municipalité Théâtre

Janvier

- 7 Vœux du Maire- Municipalité Salle St Marine
- 8 Apéro des Rois –St Médard Basket Salle St Marine
- 15 La Gui l'An Neuf Asso La Gui l'An Neuf Salle St Marine
- 19 Assemblée Générale Club du Tenu Salle St Marine
- Concours de belote Association du Tenu Salle St Marine
- 28 Audition début année EMSRA Théâtre
- 28 Chandeleur St Médard Basket Gymnase

2023 Février

- 4 Chandeleur St Médard Basket Gymnase
- 4 Occa'z pêche Comité des Fêtes Salle St Marine
- 🔟 Tournoi en salle vétérans St Médard Foot Gymnase
- 1 Tournoi en salle séniors St Médard Foot Gymnase
- (18) Concours de belote -Association du Tenu Salle St Marine

- 4 Repas des Ainés Municipalité Salle St Marine
- 1 Stage danse africaine ALAC- Salle St Marine
- 18 ou 25 Tournoi Badminton Gymnase
- 18 Soirée créole Les Professionnels de St Marin Salle St Marine
- Commémoration du 19 mars : Mairie et FNACA Cimetière
- Carnaval Amical Laïque Cour école élémentaire + préau + théâtre + salle 10
- 25 Concours de belote -Association du Tenu Salle St Marine

2 Vide grenier – APEL – Gymnase extérieur

2023 Avril

Mai

- 7 Commémoration du 8 mai Mairie et FNACA Cimetière
- 12 Marché de Printemps APPEL cours de l'école Ste Thérèse
- 📵 Tournoi des Familles St Médard Basket Gymnase
- 23 Réunion publique Municipalité- Salle St Marine
- 28 Tournoi des familles St Médard Foot Stade

2023 Juin

- 2 Assemblée générale St Médard Basket Gymnase
- Assemblée générale St Médard Foot Salle St Marine
- 16 ou 23 Assemblée générale Badminton Gymnase
- (18) Concours de pêche Comité des Fêtes
- Kermesse APEL Parc des Versènes
- 24 Audition fin d'année EMSRA Théâtre
- 25 Assemblée générale Société de Chasse Salle St Marine
- Fête de fin d'année ALAC Danse africaine Salle St Marine

2023 Juillet

- 2 Fête de l'école Amicale Laïque Cour école élémentaire + préau + théâtre + salle 10
- 4 Repas de fin d'année Association du Tenu Salle St Marine
- 22 Feu d'artifice Comité des Fêtes